



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3861 - LUNDI 2 NOVEMBRE 20200

BUDGET 2021

Une régression des recettes de 23% par rapport au budget initial 2020

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, vient de déposer officiellement au bureau de l'Assemblée nationale les projections de son gouvernement pour l'exercice prochain. Présenté en équilibre à 6.9 milliards de dollars américains, le projet de loi financière confirme un véritable bouleversement de l'économie nationale à la suite de la crise sanitaire. Il est prévu une baisse de l'ordre de 60 % des recettes des douanes et accises.

Pour le gouvernement, l'actuel projet comporte plutôt une légère augmentation par rapport au projet de loi de budget rectifié 2020 en examen à la chambre basse. Ce travail réalisé avec la collaboration des partenaires techniques, dont le Fonds monétaire international, promet un débat houleux en plénière.





Les membres du comité de conjoncture

FARDC-CHESD

Clôture officielle de l'année académique 2019-2020



Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en sa qualité de commandant suprême des Forces armées de la RDC et de la Police nationale congolaise a procédé, le 31 octobre, à Kinshasa à la clôture

2019-2020 du Collège des hautes

études de stratégies et de défense

(CHESD), ouvrant ainsi la voie à

2020-2021. officielle de l'année académique

la nouvelle année académique

Quelques instants plus tôt, le chef de l'Etat a remis des diplômes et des brevets aux auditeurs ayant parachevé la troisième session spéciale du CHESD, mais aussi aux lauréats de la troisième promotion de l'Ecole supérieure de l'administration militaire

Page 3

GENRE

Beatrice Lomeya et Yvette Ngandu ont échangé sur la résolution 1325

Les festivités marquant les vingt ans de la Résolution 1325 des Nations unies sur la paix et la sécurité ont été au centre de l'audience que la ministre d'État, ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Beatrice Lomeya, a accordée dernièrement à la commissaire chargée du Genre, Développement humain et social de la Communauté économique des États



La ministre Béatrice Lomeya

de l'Afrique centrale (CEEAC), Yvette Ngandu.

Le programme mis en place par la CEEAC pour la promotion de la femme a aussi été au menu des échanges. Les deux personnalités ont par la suite envisagé la possibilité de collaboration entre la RDC et la CEEAC pour l'autonomisation de la femme et sa participation active au processus de paix. Page 3

CONSULTATIONS DES FORCES POLITIQUES ET SOCIALES

L'AETA tire la sonnette d'alarme

Sauf changement, c'est ce 2 novembre que débutent les concertations annoncées par le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Au niveau de la plateforme Agir pour les élections transparentes et apaisées (AETA), on réfléchit sur les

contours de ces consultations et l'on est arrivé à des conclusions formulées sous forme de mémorandum. L'ONG percoit, à travers ces consultations, une nette volonté du chef de l'Etat de renverser l'actuelle majorité parlementaire et d'arrêter avec

le schéma hybride d'un « président qui règne mais qui ne gouverne pas ». Elle dit « craindre que les consultations consacrent l'instauration d'un nouvel ordre institutionnel aux conséquences imprévisibles.

BUDGET 2021

Une régression des recettes de vingt-trois pour cent par rapport au budget initial 2020

Présenté en équilibre à 6,9 milliards de dollars américains, le projet de loi financière confirme un véritable bouleversement de l'économie nationale à la suite de la crise sanitaire. Il est prévu une baisse de l'ordre de 60 % des recettes des douanes et accises. Pour le gouvernement de la République, l'actuel projet comporte plutôt une légère augmentation par rapport au projet de loi de budget rectifié 2020 en examen à la chambre basse.

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, vient de déposer officiellement au bureau de l'Assemblée nationale les projections de son gouvernement pour l'exercice prochain. Ce travail réalisé avec la collaboration des partenaires techniques, dont le Fonds monétaire international (FMI), promet un débat houleux en plénière. « Nous nous engageons à le réaliser selon nos moyens », a expliqué en substance Sylvestre Ilunga. Quelques jours auparavant, le gouvernement de la République a déposé au Parlement un projet de loi financière rectificative pour l'exercice 2020. Promis depuis plusieurs semaines, ce projet a fait passer le budget initial voté au Parlement de 10 à 5 milliards de dollars américains, soit une réduction de 50 % justifiée par les mesures d'atténuation des effets négatifs de la pandémie de covid-19 et la baisse des activités d'import-export. Le projet de loi rectificative a été examiné et déclaré recevable

à l'unanimité le 28 octobre dernier au niveau de l'Assemblée nationale.

Vu sous cet angle, le projet de loi financière 2021 marque alors une légère progression par rapport au budget rectifié de 2020, passant ainsi de 5 à 6,9 milliards de dollars. Rejetant cette lecture de la question, certains analystes rappellent que le traitement du projet de loi rectificative se poursuit actuellement au niveau de la commission Ecofin de l'Assemblée nationale. Et toujours par rapport à l'exercice passé, beaucoup de questions restent encore en suspens sur l'exécution du budget 2020, surtout en provinces. Pour ces analystes, il faut attendre le dépôt de la reddition de compte actuellement en examen à la Cour des comptes pour se prononcer définitivement. La chambre basse dispose en effet de quarante jours à compter de la date du dépôt pour adopter le projet de loi de finances de l'année.

Quant aux chiffres-clés,



Les membres du comité de conjoncture

la tendance baissière se confirme tout de même dans le projet de loi financière 2021. En franc congolais, les dépenses et les recettes sont fixées en équilibre à 10526,7 milliards FC. Il y a une baisse généralisée des

(-60 %), impôts (-50 %), recettes non fiscales (- 53 %), recettes des pétroliers producteurs (- 45 %), etc. L'étroitesse des recettes a conduit le gouvernement de la République à prendre des mesures de réduction l'ordre de 30 à 80 %, à l'exception des salaires réduits à moins de 8 %, des prévisions relatives aux dépenses publiques. Il faut signaler en passant la baisse de 81 % des dépenses de la rubrique « Construction,

« Nous nous engageons à le réaliser selon nos moyens »

différentes rubriques de recettes: douanes et accises

des dépenses publiques. réfection et réhabilita-Il y a ainsi une baisse de tion ». Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante: Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter: Nestor N'Gampoula, Service Société: Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama

(chef de service), Jean Jacques Koubemba,

Firmin Ové Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde: Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakvs

Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial: Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur: Alain Diasso Économie: Laurent Essolomwa, Société: Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports: Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kapinga

Distribution et vente : lean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: 4. avenue du Port-Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction: Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale: Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques: Mildred Moukenga Chef de service publicité: Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Administration des ventes: Marina Zodialho. Svlvie Addhas

Commercial Brazzaville: Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville: Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél.: (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur: Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur: Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

Gestion des ressources humaines : Martial

République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317 eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouvate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: 06 700 09 00 Email: regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

N° 3860 - lundi 2 Octobre 2020 LE COURRIER DE KINSHASA RDC/KINSHASA | 3

GENRE

Beatrice Lomeya et Yvette Nganduont échangé sur la résolution 1325

Les festivités marquant les vingt ans de la Résolution 1325 des Nations unies sur la paix et la sécurité a été au centre de l'audience que la ministre d'État, ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Beatrice Lomeya, a accordée dernièrement en son cabinet de travail à la commissaire chargée du Genre, développement humain et social de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Yvette Ngandu.

Les deux personnalités ont fait le tour d'horizon de toutes les activités organisées aussi bien en RDC que dans la sous-région de l'Afrique centrale. Le programme mis en place par la CEEAC pour la promotion de la femme a aussi été au menu des échanges entre Beatrice Lomeya et Yvette Ngandu. Elles ont par la suite envisagé la possibilité de collaboration entre la RDC et la CEAC pour l'autonomisation de la femme et sa participation active au processus de paix.

La commissaire du Genre est convaincue qu'avec les avancées enregistrées dans les différents domaines, la RDC a beaucoup à apporter à son organisation. Yvette Ngandu Béatrice Lomeya sont d'accord pour une étroite collaboration. « J'ai présenté brièvement à la ministre ce qui se fait dans les onze Etats de la CEEAC. De son côté, elle m'a fait part de ce que la RDC organise cette semaine pour la circonstance », a déclaré Yvette Ngandu, première femme congo-

« J'ai présenté brièvement à la ministre ce qui se

fait dans les onze Etats de la CEEAC. De son côté,

elle m'a fait part de ce que la RDC organise cette

semaine pour la circonstance »



laise nommée à la tête d'un département à la CEEAC à l'issue de cette

rencontre.

La résolution 1325 a été adoptée à l'unanimité le 31octobre 2000 par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa 4213e séance, qui concerne le droit des femms, la paix et la sécurité. C'est le premier document formel et

Yvette Ngandu et Béatrice Lomeya légal issu du Conseil de sécurité qui impose aux différentes parties d'un conflit de respecter le droit des femmes et de soutenir leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit.

Blandine Lusimana

CHESD

Clôture officielle de l'année académique 2019-2020

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en sa qualité de commandant suprême des Forces armées de la RDC et de la Police nationale congolaise (PNC) a procédé, le 31 octobre, à Kinshasa à la clôture officielle de l'année académique 2019-2020 du Collège des hautes études de stratégies et de défense (CHESD), ouvrant ainsi la voie à la nouvelle année académique 2020-2021.

Quelques instants plus tôt, le chef de l'Etat a remis des diplômes et des brevets aux auditeurs ayant parachevé la troisième session spéciale du gestion, le management CHESD, mais aussi aux public ainsi que la sélauréats de la troisième curité et défense. Cette promotion de l'Ecole supérieure de l'administration militaire. Dans le lot, plusieurs cadres militaires des pays de la sous-région ont également été gratifiés par cette formation de haut niveau. Un rituel qui consacre le couronnement d'une formation accrue rendue difficile, cette année, par la pandémie de covid-19. La propagation de ce fléau planétaire n'a hélas pas empêché la dispensation des enseignements qui se sont articulés notam-

ment sur quatre modules, à savoir le management en ressources humaines, les principes généraux de l'administration et de la formation, apprend-on, vise à doter les pays de la CEEAC, en partenariat avec l'Institut Themiis, des stratèges capables de relever les défis de sécurité au niveau tant régional qu'international.

Un hommage appuvé a été rendu au président de la République pour son accompagnement à la formation de ces hauts cadres militaires et civils dont les capacités intellectuelles ainsi acquises seront dorénavant mises au service de la stabilité

et du développement du pays. Une dynamique qui s'inscrit en droite ligne de la vision du chef de l'Etat de doter la RDC d'une armée à la hauteur des enjeux nationaux et sous régionaux.

Le chef d'Etat-major général des Fardc a profité de la tribune pour annoncer l'ouverture,



Le bâtiment abritant le collège des hautes études de stratégie et de défense à Kinshasa

dès janvier 2021, dans le cadre du partenariat avec la France, de l'école de guerre de Kinshasa qui permettra à l'armée nationale de disposer d'un cycle complet de formation des officiers militaires et des cadres civils impliqués dans les questions de sécurité et de défense, tant au niveau

du pays que de la sous-région. Notons que cette cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du chef de l'Etat du Gabon, du secrétaire général de la CEEAC. des vice-présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, du Premier ministre et de plusieurs autres officiels.

Alain Diasso

4 | RDC/KINSHASA LE COURRIER DE KINSHASA N° 3860 - lundi 2 Octobre 2020

CONSULTATIONS DES FORCES POLITIQUES ET SOCIALES

L'AETA tire la sonnette d'alarme

Sauf changement, c'est ce 2 novembre que débutent les concertations annoncées par le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

C'est, en tout cas, ce qu'a confirmé le porte-parole de la Présidence, Kasongo Mwema. Le comité technique mis en place pour préparer cette série de contacts est, d'après lui, très avancé. Ce qui augure des échanges républicains dont on espère qu'ils pourront replacer le pays dans le sens de la marche. A part les politiciens, Félix Tshisekedi va rencontrer plusieurs autres sensibilités sociales dans l'espoir de dégager un consensus national sur les questions qui fâchent dans un contexte où les partenaires de la coalition au pouvoir ne s'accordent plus sur plusieurs sujets lis à la gestion de l'Etat.

Au niveau de la plateforme Agir pour les élections transparentes et apaisées (AETA), on a réfléchit sur les contours de ces consultations et l'on est arrivé à des conclusions formulées sous forme de mémorandum. D'après les experts électoraux réunis au sein de cette structure, la dernière adresse du chef

de l'Etat, Félix Tshisekedi, à la nation est à la base de la situation de tension observée ce dernier temps au sein de la communauté nationale congolaise. Pour l'AETA, il est un fait qu'une grave crise généralisée menace actuellement le pays sur fond du bras de fer entre Félix Tshisekedi et Joseph Kabila. L'ONG, qui stigmatise une nette volonté du chef de l'Etat de renverser l'actuelle majorité parlementaire et d'arrêter avec le schéma hybride d'un « président qui règne mais qui ne gouverne pas », l'exhorte à se rappeler les mérites de son légitime engagement politique pour la cause de la RDC dont l'intérêt pour l'amélioration des conditions sociales des Congolaises et Congolais ainsi que le combat pour la véritable démocratisation de la RDC.

Dans son mémo, l'AETA note également « la mise en accusation par le président de la République de la coalition FCC-Cach et, par ricochet, de son partenaire politique



Joseph Kabila, comme vecteur du mal qui torpille l'action gouvernementale et hypothèque ainsi les droits fondamentaux des citoyens et l'avènement de l'Etat de droit ». Et d'ajouter que « l'Accord FCC-Cach est une convention privée qui impacte gravement sur les intérêts majeurs du peuple congolais : responsabilité partagée des deux partenaires en toute logique ». L'AETA dit, par ailleurs,

« craindre que les consultations consacrent l'instauration d'un nouvel ordre institutionnel qui, à l'en croire, plongerait le pays dans une grave crise incontrôlable et qui consacrerait la mort de la démocratie congolaise et la destruction de ses acquis construits au prix de tant d'efforts ».

A titre de recommandation, cette structure exhorte au dévoilement du contenu Le palais du peuple, siège des institutions. de l'accord qui lie l'actuel chef de l'Etat et son prédécesseur. « Tant que l'on ne connaîtra pas le contenu de l'Accord régissant la coalition FCC-Cach, le succès de la démarche visant à reconstituer une éventuelle nouvelle majorité est quasi difficile voire impossible ce, au regard de l'histoire des accords politiques en RDC », peut-on lire dans le document.

Alain Diasso

UNION SACRÉE

Le Pr Raymond Olongo A Lutula soutient l'idée d'une concertation tous azimuts

Ce Congolais est parmi ceux qui ont préparé le dialogue de Sun City, il appelle à un élan de patriotisme et une ferveur nationaliste qui peut emballer tous les Congolais à travers le monde pour qu'ils accordent leurs violons et parlent un même langage, puisque l'avenir du Congo est en jeu.

Peignant un tableau sombre de la situation politique et sociale du pays, le Pr Raymond Olongo A Lutula pense que par son appel pour une union sacrée, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, n'a rien fait d'autre que de mettre les Congolais devant leur responsabilité de traduire dans les faits le vouloir vivre ensemble scandé par tout un chacun ou de subir les assauts conjugués des voisins envieux, belliqueux, vénéneux et venimeux, ainsi que d'une communauté internationale prédatrice et complice » des malheurs du Congo.

Pour ce Congolais qui a inscrit son nom en lettres d'or dans les annales de la République démocratique du Congo (RDC), pour avoir été parmi ceux qui ont préparé le dialogue de Sun City, « il n'est pas ici question de regroupement ni d'égocentrisme car la somme des intérêts particuliers ne forment pas l'intérêt général ». « Il s'agit de l'union de destin », a-t-il souligné, à l'issue de a conférence de presse tenue le 30 octobre 2020 dans la salle Arche de

la Clinique Ngaliema à Gombe.

La diaspora relaye l'appel de Félix Tshisekedi

Pour le Pr Raymond Olongo A Lutula, qui affirme avoir porté la voix de la diaspora congolaise parsemée à travers le monde, l'heure n'est plus aux pit bull aux dents acérés et infectes prêts à mordre quiconque ou à aboyer, mais plutôt à l'union sacrée de toutes les forces de gauche comme de droite. Leurs aboiements, morsures et mensonges, a-t-il fait remarquer, sont contre producteurs. Ils ont trop, a-t-il poursuivi, fait du tort aux chefs qu'ils ont ou prétendent servir en les isolant, en faisant fuir ceux qui auraient pu être plus utiles dans leur réussite.

Déjà, le Pr Raymond Olongo A Lutula rassure le chef de l'Etat de son soutien et celui de la diaspora pour soutenir toute action visant à faire passer le Congo de la servitude décidée par une caste pour le remettre libre entre les mains de ses filles et fils. « Les Pères de l'indépendance se sont battus



jusqu'au péril de leur vie pour certains, afin que nous vivions libres et prospères. Il nous appartient de réaliser ce rêve. Debout Congolais! », a-t-il lancé.

A en croire le Pr Raymond Olongo A Lutula, l'heure a sonné, après tant de souffrances depuis plus de vingt ans, pour que les Congolais saisissent l'occasion présente pour en finir avec les tergiversations et les chicanes qui empêchent la RDC de prendre la place qui lui sied dans le concert des nations.

Le Pr Raymond Olongo devant la presse/Adiac

« Pour nous, seul l'intérêt de la nation nous dicte de répondre oui à l'appel du chef de l'Etat. Toute considération doit être mise de côté à cette heure grave pour la survie des Congolais en tant que peuple et en tant que nation », a-t-il insisté.

Le chef de l'Etat a joué juste

Saluant cet appel du chef de l'Etat, le Pr Raymond Olongo A Lutula indique que cette remise en question n'a nulle autre pareille. Pour lui, l'évaluation à mi-parcours de l'action de la coalition au pouvoir est une preuve d'humilité à laquelle le politicien congolais n'a pas habitué l'opinion. « Etant donné que l'obstination, parfois suicidaire, a toujours caractérisé l'homme politique congolais, pas donc facile que, du haut de son fauteuil présidentiel, un chef d'Etat décide de s'arrêter, de considérer le parcours déjà accompli et en reconnaître les faiblesses », a-t-il fait remarquer.

Notant que le président Félix Tshisekedi était un don de Dieu pour le peuple congolais qui n'a que trop souffert, le Pr Raymond Olongo a dit souhaiter qu'un élan de patriotisme, une ferveur nationaliste puissent emballer tous les Congolais à travers le monde enfin, qu'ensemble, ils puissent démontrer à la face du monde que, malgré ses différences, ils peuvent accorder leurs violons et parler un même langage puisque l'avenir du Congo est en jeu. Cet appel à l'Unisson par le président Félix-Antoine Tshisekedi, indique-til, est l'arme fatale tant redoutée par les pêcheurs en eaux troubles, qui accumulent fortune et gloire à mesure que le peuple congolais sombre dans une misère insurmontable.

Lucien Dianzenza

LIBYE

Les Européens craignent la prise en otage de la formation des garde-côtes libyens par des Turcs

Il s'agit d'un projet phare des Européens, la formation et l'équipement des garde-côtes et de la marine libyenne. Celle-ci risque de tomber à l'eau. Les Turcs en ont pris possession.

A Bruxelles comme à Rome, l'affaire est suivie avec attention. Partie intégrante de l'accord conclu par les Turcs avec le gouvernement libyen d'El Sarraj (reconnu par la communauté internationale), la formation de la marine et des garde-côtes libyens a démarré, à en croire le ministère turc de la Défense.« Grâce à la coordination avec les éléments locaux, une formation des garde-côtes a commencé à être dispensée aux soldats libyens », indique le communiqué.

Des « formations SAS ont également été données aux soldats libyens » au centre de formation navale interarmées de Homs, ajoute-t-il. Ces formations sont données « dans le cadre de l'accord de formation militaire, de coopération et de conseil ». Cette annonce est une douche froide pour les Européens. A cause de leurs investissements, en temps et en argent visant à recréer, soutenir, former et équiper la gardecôte libyenne. Quelque 46,3 millions d'euros ont été débloqués en 2017-2018 par la Commission européenne en soutien à un programme mené par l'Italie.

Il y a eu également un effort important d'équiper et d'accompagner la montée en puissance de la garde-côte libyenne de la zone

de secours et de sauvetage (SAR) et du MRCC libyen (le centre de coordination du secours en mer). Une douzaine de vedettes ont ainsi été fournies à Tripoli. Elles servent aujourd'hui aux Turcs pour entraîner les Libvens. Des formations ont aussi été assurées. L'opération maritime de l'UE (EUNAVFOR Med Sophia) a formé plus de 400 garde-côtes. Un point « important » pour les Européens, comme l'a confirmé, le porte-parole du haut représentant Peter Stano. « La coopération de l'Union européenne avec la garde-côte libyenne, c'est important pour

Cependant, depuis plusieurs mois, les Libyens battent froid les Européens. Dès juillet, la formation des garde-côtes libyens a été stoppée, depuis l'arrivée de l'opération Irini. « Nous n'avons pas commencé dans le cadre de l'opération Irini car [...] les partenaires libyens ne sont pas prêts à continuer cette coopération pour des questions logistiques et opérationnelles », a déclaré le porte-parole de la Commission européenne, sans autre précision. En Italie, on parle de « gifle » pour le pays car Rome considère le sujet des garde-côtes libyens comme une question stratégique.

Toutefois, l'UE reste prudente.



Les gardes-côtes libyens ont été très actifs, en particulier au cours du second semestre 2017.

Ils ont secouru beaucoup de migrants, presque 18.000/DR

« La coopération de l'Union européenne avec la garde-côte libyenne, est importante pour nous ».

Considérant que ce genre de communication publique pourrait être une mise en scène. Malgré deux éléments de fond. A savoir la coopération entre Turcs et Libyens au niveau maritime, qui fait partie des accords scellés, et la coopération entre la garde-côte libyenne et les Européens, qui a été suspendue de façon quasi-simultanée. Cette coopération ne ressort pas du seul objectif militaire pour les Turcs. Elle a un objectif politique. Le risque étant désormais de voir les Turcs se servir de la garde-côte libyenne comme « d'un nouveau robinet (ou verrou) d'immigration vers l'Europe, selon sa volonté ».

Une menace « "hybride" non négligeable dont Ankara s'est servi subtilement pour faire pression sur les Européens afin d'éviter toute mesure trop forte. Deux des trois principaux courants d'immigration (Est et Centre de la Méditerranée) seraient ainsi directement ou indirectement sous contrôle turc ».

Noël Ndong

ATTENTAT DE NICE

Les messages de soutien se multiplient dans le monde

L'attaque au couteau qui a fait trois morts à Nice (France), le 29 octobre dans l'église Notre-Dame, a suscité réprobation et indignation à travers le monde. Plusieurs pays ont exprimé leur solidarité.

Au Royaume-Uni, le Premier ministre britannique, Boris Johnson, s'est dit « sous le choc », après cette « attaque barbare ». « Le Royaume-Uni est aux côtés de la France pour lutter contre la terreur et l'intolérance », a-t-il écrit. Aux Etats-Unis, le président américain, Donald Trump, a exprimé sa solidarité avec la France, dénonçant des « attaques terroristes inacceptables ». « Nous sommes de tout cœur avec les Français. L'Amérique est aux côtés de notre plus vieil allié dans ce combat », a-t-il déclaré.

« Ces attaques terroristes d'islamistes radicaux doivent prendre fin immédiatement », a ajouté Donald Trump. « Aucun pays, que ce soit la France ou un autre, ne peut plus les tolérer ».

Le Vatican a affirmé que « le terrorisme et la violence ne peuvent jamais être acceptés ». « C'est un moment de douleur dans une période de confusion », a indiqué le

porte-parole du Vatican, Matteo Bruni, précisant que le pape François « prie pour les victimes et leurs proches ».

A travers son porte-parole, Stéphane Dujarric, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, « condamne fermement cette attaque odieuse ». Il réaffirme la solidarité des Nations unies avec la population et le gouvernement français dans cette épreuve.

En Allemagne, la chancelière allemande, Angela Merkel, a exprimé la « solidarité » de l'Allemagne avec la France, se disant « profondément bouleversée par les meurtres cruels dans une église à Nice ».

L'Union européenne a affiché sa « solidarité » avec la France et appelé à l'union contre « ceux qui répandent la haine ». « Toute ma solidarité avec la France. Toute l'Europe est avec vous », a écrit le président du Conseil européen, Charles Michel. La présidente de la Commission européenne,

Ursula von der Leyen, a affirmé pour sa part que « *l'Europe* tout entière est solidaire avec la France ». « Nous restons unis et déterminés face à la barbarie et au fanatisme », a-t-elle ajouté. Le président du Parlement européen, David Sassoli, a appelé les Européens à « s'unir contre la violence et ceux qui cherchent à inciter et à répandre la haine ». « Nous continuerons à défendre la liberté, nos valeurs démocratiques, la paix et la sécurité de nos concitoyens. Unis face à la terreur et à la haine », a affirmé le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez.

Le chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, a dénoncé « une vile attaque », qui cependant « n'ébranle pas le front commun en défense des valeurs de liberté et de paix. Nos certitudes sont plus fortes que le fanatisme, la haine et la terreur », a-t-il écrit. La Première ministre norvégienne, Erna Solberg, se dit « horrifiée », a appelé « les dirigeants politiques et religieux

du monde musulman à rejeter l'extrémisme et à protéger la liberté d'expression ». Au Liban, le Premier ministre libanais désigné, Saad Hariri, a exprimé sa « condamnation » et sa « désapprobation les plus vives de l'odieuse attaque criminelle ». « Tous les musulmans sont appelés à rejeter cet acte qui n'a rien à voir avec l'islam ou le prophète », a-t-il écrit.

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a affirmé que l'Égypte « se tient aux côtés de la France dans la lutte contre ce type de crime, de haine. Le grand mufti d'al-Azhar Ahmed al-Tayeb a dénoncé un « acte de haine et de terrorisme » qui est « contraire aux enseignements de l'Islam ».

En Iran, la République islamique a condamné « fermement » l'attaque. « Nous condamnons fermement l'attaque terroriste d'aujourd'hui à Nice », a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif. « Il faut remplacer ce cercle vicieux qui ne cesse de s'aggraver : discours de haine, provocations et violence, par la raison et le bon sens », a-t-il plaidé.

Alors que la tension est vive entre Ankara et Paris, la Turquie a « fermement » condamné l'attaque «sauvage» au couteau à Nice. « Nous fermement condamnons l'attaque qui a été commise aujourd'hui à l'intérieur de l'église Notre-Dame de Nice, et présentons nos condoléances aux proches des victimes », a déclaré le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. « Il est clair que ceux qui ont commis une telle attaque sauvage dans un lieu de culte sacré ne peuvent s'inspirer de quelque valeur religieuse, humaine ou morale que ce soit », a ajouté le ministère, exprimant sa « solidarité avec le peuple français face au terrorisme et à la violence ».

Yvette Reine Nzaba

6 | RC/BRAZZAVILLE LE COURRIER DE KINSHASA N° 3860 - lundi 2 Novembre 2020

CONSOMMATION

Renforcer le système national de sécurité sanitaire des aliments

Afin de disposer d'un système de contrôle sanitaire des aliments efficace, l'administration congolaise devra mettre en place une agence assurant l'exécution de l'ensemble des missions de gestion des risques alimentaires.

La recommandation a été formulée lors de la restitution d'une évaluation du système congolais de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, le 30 octobre à Brazzaville, par une consultante internationale, Hélène Koulibaly.

Cette dernière propose également une mise à niveau des agents de contrôle via le renforcement de leurs compétences techniques, administratives et réglementaires. Réformer des méthodes et procédures à vocation nationale, formaliser une concertation et coordination interministérielle, figurent aussi parmi les conseils donnés.

En effet, de l'évaluation conduite il ressort des constats majeurs tels: le système national de contrôle repose sur des fonctions éclatées sur différents départements ministériels sans être défini en tant que service, on relève le manque de coordination et d'évaluation des missions, l'absence de programmes coordonnés, la faiblesse de la chaîne de commandement et l'absence des données spécifiques, d'instructions dans le domaine des enquêtes. Le système national de contrôle sanitaire des aliments manque de politique d'accompagnement du transfert des compétences vers les collectivités locales.

mondiale à travers le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale, pour l'aboutissement de ce projet », a indiqué le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Henri Djombo, relevant que la zone de libreéchange continentale n'aura de sens pour les Etats que si en plus de la production, soit aussi assurée la qualité des aliments. « Dans une telle perspective, la

ganisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le représentant du Programme alimentaire mondial, Jean Martin Bauer, a appelé le gouvernement congolais en concertation avec toutes les parties prenantes, à s'atteler à la mise en place ou à l'amélioration des cadres juridique et institutionnel ainsi qu'à l'élaboration des politiques et stratégies relatives au contrôle de la sécurité sanitaire des

tocontrôles au niveau des points critiques de la chaîne alimentaire afin de maîtriser les risques, de la production à la consommation finale », a-t-il indiqué. Depuis les premières civilisations, la sécurité sanitaire

sations, la sécurité sanitaire des aliments a toujours été au cœur des préoccupations de l'humanité. De nos jours, elle est devenue un enjeu majeur de santé publique. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les aliments impropres à la consommation contenant des bactéries, virus, parasites ou encore des substances chimiques nocives provoquent plus de deux cents maladies, allant de la diarrhée au cancer. Selon les estimations de cette organisation, près d'une personne sur dix dans le monde tombe malade et 420.000 d'entre elles en meurent.

Lopelle Mboussa Gassia

« Les producteurs, transformateurs, transporteurs et préparateurs des denrées alimentaires doivent mettre en place des autocontrôles au niveau des points critiques de la chaîne alimentaire afin de maîtriser les risques, de la production à la consommation finale »,

« Afin de permettre au Congo de choisir son système national de contrôle de la sécurité des aliments, nous avons sollicité l'appui de la Banque question de contrôle sanitaire des aliments devient stratégique et doit retenir notre attention », a-t-il déclaré.

Intervenant au nom de l'Or-

aliments.

« Les producteurs, transformateurs, transporteurs et préparateurs des denrées alimentaires doivent mettre en place des au-

ENVIRONNEMENT

Le forum mondial sur les paysages tenu par visioconférence

Organisé par le Programme des Nations unies pour l'environnement, le Forum mondial sur les paysages, qui s'est déroulé par visioconférence le 28 octobre a connu la participation de la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, représentant la République du Congo à ces assises.

Ce forum a porté sur le thème : « Les tourbières : une superbe solution basée sur la nature, un foyer et un refuge pour une biodiversité unique et menacée ». La représentante du Congo à cette rencontre a présenté à ses interlocuteurs les caractéristiques des vastes tourbières du bassin du Congo, que partage la République avec son voisin la RDC. Indiquant toutefois que le thème de ce forum interpelle à plus d'un titre à l'heure où les solutions basées sur la nature ont été identifiées comme un moven efficace pour lutter contre les changements climatiques dans la perspective de l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat. «... les tourbières de la Cuvette centrale du Bassin du Congo ont été mises en évidence grâce aux travaux de recherches du professeur Simon Lewis de l'Université de Leeds, dont les résultats ont été publiés dans la revue Nature en 2017 », a déclaré la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Ces recherches, poursuit-elle, ont révélé l'existence dans le département de la Cuvette de tourbières s'étendant à ce jour sur 145 500 km² et qui sé-



questrent près de 30 milliards de tonne de carbone. Ce chiffre représente environ 3 ans d'émission de CO_2 de toute la planète. La découverte des tourbières au cœur du bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie, place la République du Congo, devant un double défi, celui de participer activement à la préservation des 228 millions d'hectares des forêts du bassin, mais également à la gestion durable de cette véritable bombe à retar-

dement que représentent ces *tè* tourbières als

«Il parait en effet aujourd'hui évident que nous pouvons sérieusement compromettre l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat si cet énorme puits de carbone n'est pas géré de manière durable. La République du Congo a pris très tôt la mesure de cette responsabilité historique et s'est lancée dans plusieurs initiatives pour une gestion durable de cet écosys-

tème particulier et fragile, qui abrite une biodiversité riche et variée », a-t-elle précisé.

Les initiatives de conservation et de préservation de cet écosystème fragile mises en place par le gouvernement congolais, sous l'égide du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ont été également abordées par la ministre coordonnatrice technique de la commission climat du bassin du Congo lors de sa communication. Avant de rappeler la tenue

dans la capitale congolaise en mars 2018 de la troisième réunion des Partenaires de l'initiative mondiale sur les tourbières, à l'issue de laquelle a été signée « La déclaration de Brazzaville » entre la République du Congo, la République démocratique du Congo et l'Indonésie pour une gestion durable des tourbières...

La représentante du Congo à ce forum a rappelé aussi que la lutte contre les changements climatiques est un combat mondial qui ne se gagnera pas sans une gestion durable des tourbières, leur préservation faisant partie intégrante des solutions basées sur la nature. « C'est pourquoi nous avons convenu avec le Fonds Vert pour le climat, le Fonds mondial pour l'environnement et le Fonds Bleu pour le bassin du Congo, de syndiquer ces fonds pour gérer durablement nos tourbières. Cette annonce sera faite solennellement à l'occasion du One Planet Summit qui se tiendra le 11 janvier 2021 à Marseille en France... », a-t-elle déclaré, précisant que la catastrophe que pourrait engendrer leur destruction aurait pour la planète tout entière des conséquences incalculables.

Bruno Okokana

GOUVERNANCE PUBLIQUE

La HALC s'engage à lutter contre les antivaleurs

Face au Sénat le 29 octobre, la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), conduite par son président Emmanuel Olita Ondongo, a réitéré son serment prêté devant la Cour d'appel de Brazzaville le 27 juillet dernier, celui de lutter sans complaisance contre la corruption, la concussion, la fraude et autres déviances.

« Nous sommes prêts à aller au combat », a déclaré Emmanuel Olita Ondongo avant d'ajouter que l'institution dont il a la charge a déjà lancé son opération de contrôle. « Il faut pour cela des moyens. Nous n'en avons pas », a-t-il lancé. C'est ainsi qu'elle sollicite l'appui de la chambre haute.

Emmanuel Olita Ondongo a aussi informé la chambre haute de la requête de la HALC adressée depuis un mois à la Cour suprême sur la déclaration de leur patrimoine et qui jusque-là ne trouve pas de réponse.

De son côté, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a encouragé cette institution dans son rôle, avant de rappeler quelques propos du chef de l'Etat devant le Parlement réuni en congrès le

30 décembre 2017 et le 17 décembre 2019 sur la problématique qui disait, « mes chers compatriotes, en parlant de la rupture en 2016, j'invitais à la dénonciation et à la cessation avec les antivaleurs qui constituent un véritable frein à la marche vers le développement ». Et de poursuivre, « avec l'adoption et la publication des lois relatives à la Haute autorité de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, la déclaration du patrimoine à laquelle est désormais tenu tout citoyen élu ou nommé à une fonction publique lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, ainsi qu'à la transparence des finances

arsenal contre les antivaleurs».

C'est dire que le peuple et le chef de l'Etat attendent beaucoup de la HALC, a renchéri Pierre Ngolo. « Si la haute autorité de lutte contre la corruption se met à sa place en jouant véritablement son rôle, si la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques veille au grain pour que s'instaure véritablement la discipline dans la gestion des finances, si les autres institutions de contrôle et de répression jouent chacune son rôle, on peut espérer que le pays est bien parti pour se construire et se développer », a-t-il souligné.

Jean Jacques Koubemba

CONCERTATION DE MADINGOU

L'UPC parle d'une violation du principe

Dans une déclaration rendue publique le 28 octobre à Brazzaville, le parti Unis pour le Congo (UPC) que préside Paulin Makaya a dénoncé la tenue de la prochaine concertation politique à Madingou, estimant que le principe a été violé par les pouvoirs publics.

« Nous estimons que ce principe a été violé, dans la mesure où la concertation ne peut pas agir en lieu et place du Conseil national du dialogue, organe chargé d'apaiser et de rechercher le consensus entre les forces vives de la nation sur les grands problèmes politiques d'intérêt national dont les clauses sont

contenues dans l'article 228 de la Constitution du 25 octobre 2015 », souligne le communiqué de ce parti.

publiques, notre pays vient

de renforcer durablement son

Sur la portée politique du concept de concertation, l'UPC a souligné que tenant compte de la profondeur de la crise sociopolitique que traverse le Congo, il serait irresponsable de prétendre organiser une concertation politique en lieu et place d'un dialogue national inclusif qui permettra à notre pays de diagnostiquer tous les maux qui le minent afin de proposer de façon consensuelle une feuille de route conséquente.

Enfin sur la question de la loi sur les partis politiques, l'UPC rappelle dans sa déclaration au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, que ce parti a été créé le 15 septembre 2014 sur la base de la loi 21-2006 du 21 août 2006 conformément à ses articles 14, 15, et 16. Estimant que la loi n'ayant pas d'effet rétroactif, la sélection opérée par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation ne peut être que condamnée.

Rappelons qu'un récent arrêté signé du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation arrête le nombre de partis politiques pour l'année 2020 à quarante-cinq excluant l'UPC.

J.J.K.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Des kits professionnels pour les femmes vulnérables

Dans le but de leur permettre de se prendre en charge, les femmes désœuvrées, cheffes de famille ont suivi des formations gratuites dans divers métiers grâce au Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) qui a, par ailleurs, mis à leur disposition, le 30 octobre, du matériel pour le lancement de leurs activités.



Une des femmes formées recevant son kit de travail

Près d'une vingtaine de femmes désœuvrées ont été formées pendant une année en couture, pâtisserie, coiffure, maraîchage... Le critère de sélection de celles-ci, tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire, a été le fait qu'elles élèvent seules leurs enfants. Aussi, la majorité d'entre elles en possèdent plus de cinq.

Pour leur permettre de mieux exercer, après la formation, des kits complets de leurs métiers, ainsi que la carte professionnelle délivrée par l'Agence nationale de l'artisanat ont été mis à leur disposition.

« Je suis contente de recevoir ces matériaux, puisqu'avec tout ceci, je peux commencer mon activité dès ce soir. Je promets d'en faire bon usage, car l'avenir de mes enfants en dépend », a déclaré Ornella Bazebimiata. l'une des bénéficiaires.

Pour sa part, le chef de coopération à la délégation de l'Union européenne au Congo, Karl Rawert, a invité ces femmes à valoriser leur nouveau métier. « Vous jouerez un grand rôle à la tête d'activités génératrices de revenus. Etre cheffe de famille, quelle qu'en soit la composition, c'est endosser un rôle de modèle. Soyez plus ambitieuses et donner le meilleur de vous », a-t-il signifié.

En rappel, le premier volet de ce projet de formation des femmes vulnérables, exécuté par la coordination nationale du Reiper et financé par l'Union européenne, prendra fin en 2023. Le conseiller aux affaires sociales de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Florent Niama, a rappelé que cette initiative salvatrice s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'action sociale.

Rude Ngoma

LE FAIT DU JOUR

Tribune

a crise sanitaire due à la pandémie de covid-19 a façonné les prises de paroles par visioconférence. Le mérite de cette trouvaille est de ne pas avoir refermé les pays sur eux-mêmes. Elle permet aux institutions publiques ou privées, qui en usent désormais abondamment, de continuer à fonctionner. Il est vrai néanmoins que la magie des messages déclamés de vive voix commence à faire défaut, au point où quand une rare occasion d'y avoir droit se présente, les acteurs concernés s'en saisissent pour en quelque sorte se venger.

La semaine dernière, Brazzaville en a ainsi offert l'opportunité à l'ouverture, le 27 octobre, au Palais des congrès du colloque international dédié au souvenir de Charles de Gaulle. C'est à ce titre que tour à tour, les chefs d'Etat présents sont allés au-delà de la seule évocation de « l'homme de Brazzaville » et chef des forces françaises libres

durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), pour parler des questions d'actualité. Covid-19, cela va sans dire, mais aussi les sujets qui préoccupent la communauté internationale comme le terrorisme, le changement climatique et la gouvernance internationale.

Si Denis Sassou N'Guesso, l'hôte des assises a rappelé la demande formulée de longue date par l'Afrique, de sa prise en compte comme membre avec une place permanente au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, le propos du dirigeant tchadien, Idriss Deby Itno, a porté sur la reconnaissance que la France, partenaire de l'Afrique dans le malheur et dans la joie, doit encore au continent noir pour les souffrances endurées. Pourquoi pas « une stèle digne de ce nom » sur le sol français en hommage au sacrifice du soldat africain, a-t-il plaidé à la tribune du colloque.

A côté de ces demandes d'ensemble,

il y en a eu d'autres plus centrées sur la situation intérieure de certains pays de la sous-région d'Afrique centrale, en particulier la Centrafrique et la République démocratique du Congo. Pour le premier pays, c'est le chef de l'Etat en personne, Faustin Archange Touadera, qui a soulevé le paradoxe du maintien de l'embargo sur les armes qui frappe Bangui depuis plusieurs années. Une clause incompréhensible à ses yeux d'autant plus, a-t-il expliqué que les institutions en place ont été installées démocratiquement et méritent de garantir avec les moyens modernes et adéquats la sécurité des Centrafricains et des Centrafricaines.

Dans le même ordre d'idées, le président de la Rd-Congo, Félix Antoine Tshisekedi, a plaidé pour plus de solidarité devant l'insécurité grandissante à l'est de son pays confronté à une menace terroriste qui prend de l'ampleur. Il a égrené les exactions que subit au quotidien la population civile,

les assassinats perpétrés nuit et jour par des groupes armés de tous bords. Sans la solidarité a insisté le président Tshisekedi, la menace de déstabilisation franchira les frontières de la RDC pour s'abattre sur les pays voisins. Dans le cas de la Centrafrique comme dans celui de la RDC, les regards sont tournés vers la maison commune de la diplomatie mondiale, l'Onu.

C'est indéniable, Brazzaville n'a jamais cessé d'être le point de mire de la saine revendication de la justice et de l'égalité. D'elle sont toujours partis les appels à la promotion des valeurs de paix et de liberté. Au cours du colloque, le retour sur les moments historiques de l'implication de Brazzaville dans la construction d'un avenir prospère pour tous, les quatre-vingts dernières années, a une fois de plus consolidé cette opinion en faveur de la capitale congolaise. Pourvu que les appels du 27 octobre, résumés plus haut, ne restent pas lettre morte.

Gankama N'Siah

COMMÉMORATION

La ville de Verquin honore la mémoire des soldats africains morts pour libérer la France

Pendant que Brazzaville vivait au rythme des travaux du colloque international « De Gaulle et Brazzaville, une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique », Verquin dans le Haut de France, en souvenir de Brazzaville, honorait les combattants africains pour la liberté du monde

Mardi 27 octobre dernier, a été commémoré le 80e anniversaire du Manifeste de Brazzaville. Cet événement a donné lieu, à la fois au Congo Brazzaville, dont la capitale devint, en octobre 1940, la capitale de la France libre et à Verguin, petite ville du Pas-de-Calais, devant un ensemble de sculptures érigées en hommage aux combattants africains qui ont contribué à la victoire de la France libre et des forces alliées contre le nazisme.

Cette cérémonie placée sous l'égide de l'ambassade du Congo à Paris s'est déroulée en présence de Chantal Ambroise, sous-préfète de Béthune, Félix Mokiemo, ministre conseiller près l'ambassade du Congo en France, Thierry Tassez, maire de la ville hôte et Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire. secondaire et de l'Alphabétisation, invité d'honneur de cette commémoration et qui pour la circonstance a été élevé en qualité de citoyen d'honneur



de la ville de Verquin. En cette année 2020, consacrée au général de Gaulle, natif

de Lille, les élèves des écoles

de Verquin ont travaillé sur le

Congo en abordant différents aspects. Par exemple, durant une semaine, ils ont appris à connaître la situation géographique du Congo en commen-

Verquin en France lors de l'hommage rendu aux combattants africains morts pour la France∕Crédit photo : Verquin Seja çant à s'intéresser à sa faune et sa flore, sa littérature, sa cuisine et la musique et ses contes.

Selon le maire de Verquin, de cette éducation des jeunes à la

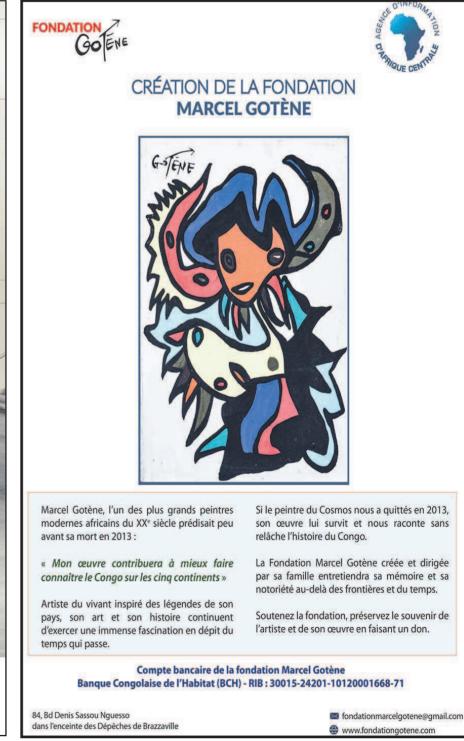
découverte du monde, naîtront les armes pour lutter contre le racisme et cultiver le « vivre ensemble ». Dans la continuité de sa pensée, il a invité le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du Congo pour recevoir une médaille de la ville pour son travail dans le cadre de la poursuite du droit à l'éducation aux enfants congolais durant la crise sanitaire du moment.

Tout en remerciant le peuple congolais, à l'époque de l'empire, d'avoir su donner la dignité à la France, le maire s'est engagé à effectuer les démarches afin d'inscrire sur la liste des commémorations en France, le 27 octobre comme date de la commémoration du Manifeste de Brazzaville.

A titre symbolique, Chantal Ambroise, Anatole Collinet Makosso, Thierry Tassez, Félix Mokiemo, ont déposé des gerbes de fleurs pour honorer la mémoire de ces soldats africains morts pour la France.

 ${\it Marie Alfred Ngoma}$





N° 3860 - lundi 2 Octobre 2020 LE COURRIER DE KINSHASA RC/BRAZZAVILLE 9

INONDATIONS

L'urgence humanitaire se profile dans la zone septentrionale

Pour les participants à la réunion de coordination humanitaire, tenue le 29 octobre à Brazzaville, il est nécessaire d'instaurer l'urgence humanitaire pour faire face aux conséquences des inondations dans la Likouala, la Sangha et les Plateaux. Il ne reste plus que la déclaration officielle du gouvernement pour déclencher la mobilisation des ressources.

Depuis le mois de juillet, les eaux du fleuve Congo et de la rivière Oubangui ont atteint un record de hauteur et les pertes en vies humaines y compris les conséquences matérielles font craindre le pire, a souligné la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, lors de la réunion virtuelle à laquelle ont pris part les membres du gouvernement, les représentants du système des Nations unies ainsi que d'autres partenaires.

Selon le rapport de la mission conjointe gouvernement et agences du système des Nations unies, qui a effectué une descente le 9 octobre dans la Likouala, l'on déplore deux morts par noyade et soixantetreize villages inondés : les uns totalement, les autres partiellement. « Il est impérieux que le gouvernement déclare l'urgence humanitaire, cela permettra aux partenaires de déclencher la mobilisation des ressources financières et tout appui technique pour venir en aide aux efforts du gouver-



Les habitants ont perdu leurs toits dans des villages inondés de la Likouala/DR

nement », a déclaré la ministre des Affaires sociales qui est

par ailleurs présidente de la « Nous étions encore en train coordination humanitaire.

de travailler sur les consé-

« Nous attendons la décision du gouvernement afin de multiplier les stratégies pour secourir les populations qui sont devenues aujourd'hui vulnérables »

quences des inondations de l'année passée malheureusement le coronavirus a quelque peu bouleversé notre travail d'aide d'urgence et du relèvement. Aujourd'hui, la situation est devenue alarmante », a déploré Antoinette Dinga-Dzondo. Les partenaires ayant participé à la réunion de coordination humanitaire se sont engagés à accompagner le Congo dans la prise en charge des victimes des inondations. Ces dernières ont, en effet, perdu leurs domiciles, leurs champs, entre autres. « Nous attendons la décision du gouvernement afin de multiplier les stratégies pour secourir les populations qui sont devenues aujourd'hui vulnérables », a indiqué Modeste Cyr Kouamé, représentant du haut-commissariat des Nations unies pour

Si l'année dernière environ cent soixante-dix mille personnes ont été affectées par les inondations, ce seuil risque d'être dépassé cette année.

les réfugiés au Congo.

Rominique Makaya et Rude Ngoma

SANTÉ

Les pharmaciens interdits la vente des médicaments en ligne

Ayant constaté que la vente en ligne des médicaments, la livraison à domicile et la publicité par panneaux et en ligne commencent à prendre corps au sein de la société congolaise, l'Ordre national des pharmaciens du Congo s'insurge contre ces pratiques qui sont, selon cette organisation, contraires au Code de déontologie et à l'éthique du métier de pharmacien. Par ailleurs, il note que les pharmacies ne sont pas des supermarchés pour se servir de telles pratiques dans l'écoulement de leurs produits ; mais des établissements réglementés de santé. L'Ordre national des pharmaciens du Congo rappelle aux tenanciers des officines pharmaceutiques que ces formes de vente exposent la population à tous les dangers.

Roger Ngombé

MALADIES OCULAIRES

Le Lions clubs international organise une sensibilisation aux mesures de prévention

Les maladies oculaires prennent des proportions inexorables sur l'ensemble de la planète, et rendent l'humanité davantage plus vulnérable. C'est dans ce contexte que le Lions clubs international, District 403B1, Région 25 Brazzaville, a initié une sensibilisation aux mesures de prévention de ces maladies, à compter de ce 31 octobre.

L'oeil est un organe complexe qui permet aux êtres humains d'avoir des repères au quotidien. Or, l'anatomie des yeux ou les évolutions inhérentes à l'âge entrainent souvent des troubles visuels irréversibles. Certes, les lunettes et les lentilles de contact assurent une vision correcte et, de ce fait, une plus grande sécurité sur le lieu de travail comme dans le trafic routier. Pour le Lions club international, District 403B1, Région 25 Brazzaville, le nombre de personnes qui souffrent d'une incapacité visuelle dans le monde est estimé à 253 millions. 40 à 45 millions d'entre elles sont aveugles. Ces chiffres sont en forte augmentation, conséquence directe de l'accroissement démographique et du vieillissement des populations. 81% des aveugles ou des personnes qui présentent une déficience visuelle modérée ou sévère sont âgés de 50 ans et plus. Actuellement le pourcentage de personnes atteintes est le suivant : la cataracte (33%): les amétropies non corrigées « myopie, herpermétropie ou astigmatisme (21%) »: la dégénérescence maculaire (7%); le glaucome (7%); la rétinopathie diabétique (3%); le trachome (1%). « Il est désormais impérieux que nous nous organisions et com-



Un enfant souffrant de maladie oculaire (crédit photo/DR)

muniquions efficacement sur les mesures de prévention afin de nous protéger de ces maladies», a déclaré Zorro Elion, l'un des membres de ce club. Pourtant, ces solutions n'offrent

pas une protection optimale. Mieux vaut adopter un style de vie sain pour renforcer ses yeux, pensent les responsables de ce club. D'où, ils proposent un certain nombre de mesures pour protéger les yeux. Il s'agit, entre autres de manger beaucoup de fruits et légumes car les vitamines A, E et C, de même que les minéraux tels le zinc et la lutéine, aident à prévenir certains troubles de la vue dont la dégénérescence maculaire ; arrêter de fumer, parce que le tabagisme est aussi pointé du doigt comme un facteur de risque de cataractes et de dégénérescence maculaire ; se protéger les yeux en portant de lunettes de protection. À l'ombre ou en plein soleil, il faut porter une visière ou un chapeau. Cet élément additionnel de protection réduit les

risques d'éblouissement et améliore la vision diurne ; faire un suivi médical en passant régulièrement des examens de la vue. En effet, les ophtalmologistes recommandent un examen tous les dix ans (chez les 18 à 40 ans), tous les cinq ans (entre 41 et 55 ans), tous les trois ans (pour les 56 à 65 ans) et tous les deux ans pour les 65 ans et plus ; ne pas regarder la lumière. C'est un réflexe, mais il est nocif pour les yeux. Il sied aussi d'éviter de regarder directement les phares de la voiture qui arrive en face de la sienne en conduisant la nuit; faire du sport régulièrement, car un style de vie sédentaire, un excédent de poids et l'hypertension artérielle sont reconnus comme des facteurs de risque de dégénérescence maculaire ou de rétinopathie diabétique.

« Grâce à ces quelques conseils présentés ci-haut, vous pouvez protéger vos yeux et prévenir tout risque d'être atteint par les maladies oculaires. En outre, ces conseils vous aideront à conserver des yeux et une vision en santé le plus longtemps possible », ont conclu le past président région Claude Dossou et le président de région, Isidore Moufoura.

Bruno Okokana







SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/DURQuaP/2020 **REPUBLIQUE DU CONGO**

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION

DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQUAP).

N° de Prêt: BIRD 8588-CG N° de référence : CG-DURQuaP-125-SC-CI

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Evaluation finale du projet de Déve-Ioppement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2.Les services de consultant (« Services ») consistent à produire un rapport d'achèvement du projet qui mettra en exergue l'ensemble des réalisations du projet, devra souligner les insuffisances de sa mise en œuvre, tout en présentant une évaluation finale de l'impact du DURQuaP sur les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes. Le rapport devra également apporter les enseignements tirés de l'expérience du DURQuaP et qui seront nécessaires aux activités de préparation du projet relai (DUR-QuaP Phase II).

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les consultants (« Consultants Individuels ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour la sélection sont: (i) avoir un profil d'économiste, d'ingénieur. de socio-économiste ou de toute discipline équivalente (au moins Bac+5); (ii) avoir dix (10) ans d'expérience au moins à l'international en matière de formulation et d'évaluation de programmes et projet de développement et avoir une connaissance des chaines de valeur et des fonds à coûts partagés ; (iii) avoir déjà élaboré au moins deux (2) rapports d'achèvement de projets ou procéder à la revue qualité des rapports d'achèvement dûment approuvés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque mondiale, Union européenne...); (iv) avoir des connaissances en Gestion financière, en passation des marchés et/ou dans la mise en œuvre des Projets de Développement : (v) avoir une bonne connaissance des outils de la gestion axée sur les résultats relatifs aux projets de développement et enfin (vi) avoir des compétences dans le domaine de gestion et de l'évaluation de projets financés par les institutions internationales.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14

6.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 17 novembre 2020 à 10 h 00 (heures locales) avec mention « Avis de recrutement d'un consultant individuel en charge de l'évaluation finale du projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) »

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5e étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP: 14729 - Brazzaville - République du Congo.

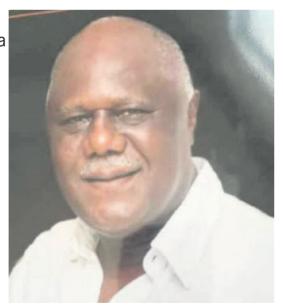
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99; Email:cepdurquapdggt@gmail.com

> Le Coordonnateur, **BATOUNGUIDIO**

NECROLOGIE

La SNPC se joint à la famille Letembet devant la dure épreuve de la disparition tragique de Jean-Robert Ippet-Letembet, ancien secrétaire général de la SNPC.

La SNPC présente ses sincères condoléances à la famille éprouvée. Que son âme repose en paix.



Nely Carole Biantomba, les enfants Nsanga, les familles Nkounkou Kimbembe et Nsangou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur maman Nsanga née Kiyéla Élisabeth, le 25 octobre à 5h suite à une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue de la Baide quartier Moukondo-Mazala Terminus vers le CEG Moukondo derrière l'école de police.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

1^{er} novembre 2010 - 1^{er} novembre 2020, voici 10 ans déjà, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son servant Alain Bruno Péa-Elée. À cette occasion, la veuve et les enfants prient les parents, amis et connaissances de faire honneur à la messe d'action de grâce a été dite en sa mémoire le dimanche 1er novembre 2020 à 14h00 en la Basilique Sainte-Anne de Brazzaville.

Se munir d'une bougie qui sera déposée à la grotte pour l'intention de prière à la fin de la messe.



30 octobre 2019 – 30 octobre 2020, voici un (1) an, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très chère maman, la nommée Mouabe-Ikani Pauline.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Ngakosso, petits-fils, arrière petitsfils et famille prient toutes et tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Maman, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références.

Tes enfants!

Que ton âme repose en paix.



ELIMINATOIRES CAN 2022

Vingt-sept Diables rouges pour la double confrontation face à l'Eswatini

Dans le cadre de la poursuite des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations(CAN), Cameroun 2022, le sélectionneur du Congo, Valdo Candido, a dévoilé le 30 octobre, une liste des joueurs qui affronteront, le 12 à Brazzaville puis le 16 novembre à Manzini, les Sihlangu Semnikati (Le Bouclier du roi) d'Eswatini.

Suspendues en mars dernier à cause de la crise sanitaire, les deuxième et troisième journées des éliminatoires de la trente-troisième édition de la CAN seront disputées du 11 au 17 novembre prochain.

Pour la double confrontation Congo-Eswatini, Valdo Candido a convoqué vingt-sept joueurs dont dix-sept professionnels, dix locaux, y compris Junior Makiessé qui est sans club actuellement, mais s'entraîne depuis deux semaines avec le groupe du championnat d'Afrique des nations(CHAN).

Selon les informations de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), le groupe des joueurs locaux sera interné dès le 2 novembre et sera rejoint par les professionnels à partir du 9 novembre prochain.

Après plusieurs absences, notamment depuis mars 2019, le portier de l'Etoile du Congo, Chancel Massa revient à l'équipe nationale. Le défenseur de la Jeunesse sportive de Talangai, Atoni Mavoungou, marque également son retour après près de cinq ans d'absence. Il faut aussi noter l'arrivée des joueurs comme Bradley Mazikou et du jeune Borel Tomanzoto évoluant respectivement à CSK Sofia, en Bulgarie et Daring club Motema pembé de Kinshasa. Merveil Ndockyt, Thievy Bifouma ou Mavis Tchibota marquent autant leur come-back, après avoir manqué les matchs contre le Sénégal et la Guinée-Bissau.

Contrairement à l'effectif ayant joué le match amical contre la Gambie, le 9 octobre dernier, au Portugal, ce groupe annonce un challenge très élevé, en interne, puisque tous les meilleurs joueurs congolais du moment sont presque présents. Ils viennent, en effet, de plusieurs championnats du monde.

Deuxième du groupe I avec trois points derrière le Sénégal (6pts), le Congo devrait miser fort sur cette double confrontation contre l'Eswatini(0pts), afin de prétendre baliser le chemin du Cameroun.

Dans la même période, le Sénégal affrontera, en aller-retour, le troisième du groupe, la Guinée-Bissau(3pts), le 11 novembre à Thiès puis le 15 à Bissau. Une double victoire des Diables rouges du Congo et des Lions de la Teranga du Sénégal fera l'affaire de ces deux équipes qui comptent participer à la phase finale de la compétition.

Liste des joueurs retenus

Gardiens: Joe Ombandza (CARA/Congo), Chancel Massa (Etoile du Congo/Congo) et Christoffer Mafoumbi (FC Mosta/ Malte)

Défenseurs : Dimitri Bissiki (AS Otôho/Congo), Prince Mouandza



Mapata (AS Otôho/Congo), Bradley Mazikou (CSKA Sofia/Bulgarie), Ravy Tsouka Dozi (Helsingborg/Suède), Atoni Mavoungou (JST/Congo), Fernand Mayembo (Le Havre/France), Illoy Ayyet Emmerson (Vejle BK/Danemark), Beranger Itoua (SC Sohar/Oman).

Milieux: Amour Loussoukou (FC Aguilas/Espagne), Chandrel Massanga (AS Otôho/Congo), Borel Tomanzoto (DCMP/RDC), Harvy Ossete (Diables noirs/ Congo), Hardy Binguila(Diables noirs/Congo), Prince Obongo (Diables noirs/Congo), Durel Avounou (Le Mans/France), Merveil Ndockyt (Osijek/Croatie), Gaïus Makouta (Beroe/Bulgarie). Attaquants: Yann Mokombo (Etoile du Congo/Congo), Mavis Tchibota (Ludogorets/Bulgarie), Prince Ibara (FK Neftchi/Azerbaïdjan), Guy Mbenza (Antwerp/ Belgique), Thievy Bifouma (FC Shenzhen/Chine), Sylver Ganvoula (Bochum/Allemagne), Junior Makiesse (sans club).

Beaucoup d'incertitudes sur la liste de Valdo

Depuis son annonce, vendredi après-midi, la liste de Valdo fait couler beaucoup d'encre chez les supporteurs des Diables rouges. Si ces derniers sont satisfaits de voir les noms de Mazikou (qui nous a confirmé son intention d'honorer sa convocation) et Tomanzoto couchés sur cette liste, la grogne prévaut concernant le manque de temps de jeu de plusieurs joueurs. Ainsi, Bifouma (1 passe décisive en 10 matches depuis son transfert en Chine) n'a plus joué depuis le 21 septembre. Guy Mbenza, touché aux adducteurs puis Covid-19) a marqué deux buts en 2 matches avant d'être éloigné des terrains depuis le 16 août par une blessure aux adducteurs puis par le Covid-19.

Testé positif au Covid-19 durant le

stage de Faro, Prince Ibara (170 minutes de jeu cette saison) est depuis resté en quarantaine en Belgique et n'est plus retourné dans son club depuis début octobre. Son dernier match date du 3 octobre 2020 et son dernier but officiel du 17 novembre 2019, face à la Guinée Bissau.

Mavis Tchibota (4 buts en 8 matches toutes compétitions confondues) et Merveil Ndockyt (6 matches, 1 passe décisive), également contaminés par le Coronavirus lors du stage de Faro, manquent aussi de rythme : depuis le 12 septembre, date de sa dernière apparition en championnat bulgare, Tchibota n'a joué que 10 minutes en Ligue Europa ce jeudi.

Les Diables rouges du Congo/Adiac ciel en club remonte au 3 octobre. Fernand Mayembo, privé de l'amical face à la Gambie (positif au Covid-19) ne totalise que 5 matches cette saison, mais a renoué avec la compétition samedi 24 octobre face à Dunkerque.

Le bilan n'est pas plus réjouissant pour Ravy Tsouka Dozi qui est sorti de la rotation à Helsingborg (aucune minute de jeu depuis le 23 août) et pour Emmerson Illoy Ayyet, qui se cherche un nouveau club et n'a pas joué avec son club danois depuis la reprise.

Passé de la première division tunisienne à la quatrième division espagnole au mois d'août, Amour Loussoukou n'a vraisemblablement pas encore joué en chamciel date du 9 mars.

En fin de contrat en Tunisie, Junior Makiesse (8 apparitions entre juillet septembre, aucun but en championnat en 2020) s'entraîne à Brazzaville depuis plusieurs semaines avec internationaux issus du championnat local. Compétition qui n'a pas encore repris depuis son interruption en mars 2020 pour cause de pandémie du Coronavirus.

Parmi les joueurs « locaux », on peut s'étonner que Joe Ombandza et Chancel Massa, remplaçant de Ndzila à l'Etoile, intègrent l'équipe A alors qu'ils ne figurent pas dans le groupe élargi pour préparer le CHAN.

Si l'on peut admettre que dans un contexte particulier, le staff maintienne sa confiance à un ou deux cadres en difficulté, il est surprenant, voir inquiétant, d'aborder deux matches cruciaux, avec autant d'incertitudes.

Seuls Makouta, qui marche sur l'eau à Beroe (7 buts en 11 matches), Ganvoula (2 passes décisives et 1 but en 6 matches) et dans une moindre mesure Durel Avounou (9 matches de National 1) sont en jambes et en confiance en ce début de saison. C'est bien peu, à vrai dire.

Parmi les absences, celles de Pambou (6 matches en Roumanie, dont 3 en octobre), de Romaric Etou (12 matches comme titulaire en Géorgie depuis le mois de juin, dont 3 en octobre), de Randi Goteni (5 matches avec Dunkerque, dont celui contre le Havre, samedi 24, comme titulaire), de Christopher Missilou (8 fois titulaire en League One, la 3e division anglaise), de Dylan Saint-Louis (2 passes décisives en 8 matches de Ligue 2), de Prestige Mboungou (9 matches en Serbie) ou même de Barel Mouko, titulaire au DCMP de Kinshasa, interpellent le plus.

On peut également s'interroger sur l'implication du sélectionneur national dans les dossiers des binationaux que sont Miangué, Mboula, Tchimbembé, Sambissa, Han-Noah Massengo, Mbemba ou Bryan Passi. Ce n'est pas pour son CV d'entraîneur que le Brésilien a été recruté, mais pour le prestige de son immense carrière de joueur. Pour autant, il ne semble pas s'être servi de son aura pour tenter de convaincre les jeunes de la diaspora.

A quelques semaines de la fin de son contrat, en janvier 2021, Valdo doit prendre six points contre Eswatini pour ne pas échouer avec l'équipe fanion comme cela a été le cas à la tête des U17 et U20 précédemment. Espérons pour lui et pour le football congolais que les résultats valident ses choix.

Camille Delourme et Rude Ngoma



Valdo fait couler beaucoup d'encre chez les supporteurs des Diables rouges

Le milieu offensif d'Osijek, qui a certes repris l'entraînement collectif, mais son dernier match offipionnat cette saison. Christoffer Mafoumbi, lui, vient d'arriver à Mosta et son dernier match offi-



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (REOI) REOI NO. UNFPA/COG/01/2020

Pour J'actualisation de la base des données des fournisseurs de services et de biens en vue d'une éventuelle mise en place d'accord à long terme (LTA) avec L'UNFPA AU CONGO-BRAZZAVILLE

Madame / Monsieur.

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo souhaite actualiser sa base des données des fournisseurs de biens et services en vue d'une éventuelle mise en place d'accords à long terme (LTA) pouvant faciliter l'exécution de ses programmes et projets.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancée à l'intention de tous fournisseurs de biens et services (compagnies nationales et internationales, consultants, institutions privées et paraétatiques, ONG nationales et internationales, etc.) à manifester leur intérêt pour l'exécution d'éventuels contrats de provision de biens et services sur l'étendue du territoire Congolais.

ELIGIBILITE:

Seules les candidatures qualifiées dans les domaines et catégories ci-dessous seront notifiées et invitées, en cas de besoin, à participer aux appels d'offres que l'UNFPA aura à lancer.

Toute personne physique ou morale intéressée est priée de fournir en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

1.PROFIL DE LA COMPAGNIE

Fournir les informations suivantes pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec l'UNFPA, ses programmes et projets.

1.1 Immatriculation (pour les compagnies, cabinets et autres)

•Statut, registre de commerce, patente, numéro d'identification unique (NIU), etc.

1.2 Description des services et biens à fournir

•Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service selon les normes nationales et internationales (ISO).

1.3 Expérience

•Inclure un tableau récapitulatifdes projets/programmes déjà achevés ou en cours d'exécution et des attestations de services similaires rendus.

1.4 Personnels et contacts

•Liste des personnels clés et leurs contacts (téléphone, fax, email, site web). Inclure leurs CV pour des cabinets de consultance, une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux.

1.5 Capacité financière

•Comptes financiers 2019 ou liasse fiscale 2019 et dernier rapport d'audit financier (siapplicable).

•Justificatifrécent d'un compte bancaire ouvert au nom de la société dans l'une des banques locales {RIB

récent accompagné d'une attestation de la banque).

II. DOMAINES O'ACTIVITES ET EXPERTISE

II.IMatériels roulants (vente, location etservices connexes)

•Ambulance, véhicules 4 x 4, voitures (berline), camions, camions avec remorques, motos, pirogues motorisées et non motorisées, hors bords, bateaux, mise à niveau de véhicules (installation de vitrine de protection/sécurité et autres équipements et matériels), etc.

•Fourniture de carburant, huile de moteur, pneus et autres consommables liés aux véhicules.

•Entretien et réparation des moyens roulants.

II.2 Equipements médicaux, médicaments et autres produits assimilés

• Equipements 1 kits médicaux, blouses médicales et Equipement de Protection Individuelle (EPI), confection de masques de protection contre le COVID-19, fourniture de kits de dignité et d'hygiène

(sous-vêtements, lait de toilette, savon, sandales, etc_.), foW11i-ture de tests médicaux (VIH, COV1D-19, etc.).

II.3 Communication et services similaires

- •Enquête, sondage et recherche:
- -Conception-redaction et edition des rapports, etudes, publication, strategies politiques, etc.

Production audiovisuelle:

-Couverture photo/vidéo des activités, scénarisation, montage, production et post production de ftlm-reportage ou film institutionnel de plaidoyer (documentaire et fiction) selon les exigences et orientations de l'UNFPA;

-Spots publicitaires (spots animatiques, jeux de personnage, bandes déssinées, etc.).

•Conception d'identité graphique, proposition de logotype et charte graphique, Édition, Impression et

Reprographie de documents:

-Lister les supports, format et caractéristiques types (invitations, chemises à rabats, dépliants, brochures, guides, etc.)

-Logos, t-shirts, casquettes, kakemonos, banderoles, fonds de scène, Chartes graphiques, Invitations, Chemises à rabats, Factsheets, Dépliants, Brochures, Stylos, Guides, Signalétiques, Chevalets, Autres gadgets (oriflammes, bracelets, sacs-cadeau, foulards), etc.

•Publication et diffusion de supports :

 $-Location \, ou\, a chats\, d'espaces \, publicitaires-Grille tarifaire \, presse \, quotidienne.$

•Innovation (solutions numériques et nouveaux canaux de diffusion).

•Publicité et annonce.

•Fourniture de connexion internet et services mobile.

II.4 Evènementiel

• Restauration et services traiteur.

•Location de salle, location chaises, location de chapiteaux, et autres fournitures et matériels.

•Décoration des salles, sites, stands, etc.

•Animateurs, maîtres de cérémonie, hôtesses, etc.

II.S Matériels, matériaux et équipements de tout genre (vente ou location)

•Equipement de communication (Radio HF, UHFNHF, satellite,-téléphone, etc.).

•Equipement, fournitures, consommables et logiciel informatique (Serveur, PC, laptop, antivhus, Microsoft Word, Dvd, écran de projection, vidéo projecteur, imprimante, photocopieur, encre, etc.).

 $\label{eq:control} \bullet \text{Equipement de s\'ecurit\'e} \ (\text{CCTV}, \text{contr\^ole d'acc\`es}, \text{d\'etecteur de m\'etaux et mouvement}, \text{porte coulissant etc.}).$

Groupes électrogènes.

....Eourniture.et..consommables.de,bureau ...

•Mobilier de bureau.

Autres (à préciser).

11.6 Compagnies de génie civil et bâtiment

•Construction/Réhabilitation des infrastructures et bâtiments publics et privés (routes,ponts, pistes, forages, hôpital etc...). •Matériaux de construction et matériels électriques.

•Supervision des travaux de construction et de réhabilitation.

II.7 Environnement et salubrité

•Gestion et traitement des ordures, gestion de l'environnement, production et gestion de l'énergie renouvelable, eau et assainissement, équipements de salubrité.

11.8 Transport, hébergement et services connexes

•Livraison de courrier, livraison de matériels divers.

•Transport et dédouanement (transitaire).

•Services de voyages.

•Hébergement (hôtels, auberges, etc.).

11.9 Services professionnelles (formation, consultance, assistance technique, etc.)

•Gestion des activités génératrices de revenue (SME, Micro finance, Agriculture, Pêches, etc.).

•Formation, renforcement de capacité de l'administration publique, renforcement de capacité de la société civile.

•Renforcement de capacité pour la gestion de catastrophes (naturelles, causées par l'homme) et activités connexes.

•SuivietEvaluation (des projets de développement et/ou humanitaires).

•Audits (projets, gestion et processus d'exécution des projets de développement).

11.10 Autres services

•Assurance, entretien et réparation électrique, maintenance des équipements informatiques, maintenance électroniques et électriques, gardiennage, nettoyage, fourniture de vêtements, menuiserie, etc.

$II.11\,Autres\,in formations\,complémentaires\,\grave{a}\,fournir\,:$

UNFPA Congo

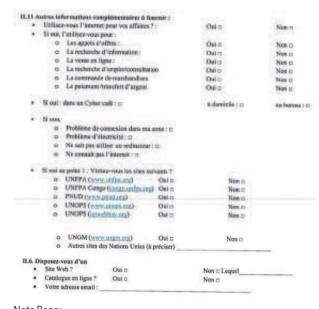
Rue Crampe!, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZ-ZAVILLE-CONGO

Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appelà Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo: http://congo.unfpa.org et sur le site de l'UNGM: http://www.ungm.org.

L'Appelà Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.



Nota Bene:

L'UNFPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cet appel à manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements de l'UNFPA.

Toute personne morale ou physique intéressée est priée de fournir les informations requises au Point I et de donner

un détail sur ses domaines d'expertise (Point II) en respectant l'ordre et les numérotations ; et de le transmettre par emailà l'adresse marina. malapet@unfpa.org

l'UNFPA à l'adresse suivante au plus tard Je 4 novembre 2020.

REF. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NREOIIUNFPA/COG/ XX/2020

UNFPA Congo

Rue Crampe!, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZZAVILLE-CONGO Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appelà Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo: http://congo.unfpa.org et sur le site de l'UNGM: http://www.ungm.org.

L'Appelà Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.



N° 3860 - lundi 2 Octobre 2020 LE COURRIER DE KINSHASA RC/BRAZZAVILLE 13

TRIBUNE

La conférence de Brazzaville de 1944, une étonnante modernité!

année 2020 marque un triple anniversaire du général de Gaulle, le 130e anniversaire de sa naissance le 22 novembre 1890, les 80 ans de l'Appel du 18 juin ainsi que le 50ème anniversaire de sa disparition le 9 novembre 1970. Trois dates, trois raisons de commémorer celui qui, à plusieurs reprises, a incarné l'honneur de la France, restauré l'autorité de l'État en lui donnant des institutions nouvelles adaptées et proposé une nouvelle voie politique aux peuples aspirés par la logique d'indépendance et de souveraineté.

Cette nouvelle voie s'ouvre avec la Conférence de Brazzaville de 1944 aujourd'hui considérée comme le premier acte de l'émancipation de l'Afrique francophone. Dans le contexte de crise que nous traversons aujourd'hui, avec à la clé une montagne prévisible de souffrances matérielles et morales en France, comme en Afrique, cette conférence de 1944 apparait comme d'une étonnante modernité

D'abord elle montre la nécessité de préparer l'avenir alors que la crise n'est pas terminée. En janvier 1944, au moment où s'ouvre cette conférence à Brazzaville capitale de l'AEF d'où sont parties les premières forces armées de la France Libre, rien n'est joué sur le plan militaire, même si la capitulation allemande à Stalingrad et la préparation du Débarquement allié permettent d'envisager une issue heureuse pour les démocraties.

Depuis décembre 1943, la guerre est aussi africaine, le Corps expéditionnaire français, composé essentiellement de troupes de l'Armée d'Afrique, est en effet engagé sur le front d'Italie aux côtés des Américains. Douze jours avant la séance inaugurale du 30 janvier commence la première bataille du Monte Cassino où l'Armée d'Afrique va sauver l'honneur de nos armes. D'où le discours du Général qui rend hommage aux nombreux jeunes africains qui se sont engagés pour défendre la France et qui souligne le rôle crucial de l'Afrique depuis le début de la guerre.

De là parler d'émancipation des colonies d'Afrique, il fallait alors oser. A cette époque, l'indépendance de ces colonies n'est pas du tout au centre des préoccupations des responsables politiques et des intellectuels français, tout à la libération de la France ou à la collaboration avec l'Allemagne nazie. A quelques exceptions près, les milieux d'affaires français en Afrique ne cachèrent pas leur mécontentement. Les plus conservateurs d'entre eux rejetteront en bloc la suppression progressive du code de l'indigénat annoncée à l'issue de la conférence. L'attitude des fonctionnaires d'autorité ne fut pas très différente, du moins en 1944. Peu enclins à modifier leurs jugements ou leurs pratiques, la plupart des administrateurs coloniaux cachèrent mal leur scepticisme ou leur opposition.

Soucieux avant tout de réaffirmer l'Etat, De Gaulle n'avait pas invité les Africains. Cela lui sera reproché, mais qui parlait d'indépendance à cette époque et combien d'Africains osaient même à cette date l'espérer?

Cela viendra après car, outre son influence sur la constitution de l'Union française en 1946, la principale originalité de cet évènement constructeur d'avenir a été de contribuer, par la présence d'élus africains dans les assemblées parlementaires de la métropole, à l'éclosion d'une élite politique apte à diriger les futurs États indépendants de l'Afrique française, tels Amadou Lamine-Gueye et Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Modibo Keita (Mali), Émile Derlin Zinsou (Dahomey, actuel Bénin) ou encore Ahmadou Ahidjo (Cameroun), qui tous représenteront les colonies dans différents postes.

76 ans après, le message de lucidité dans l'anticipation porté par la Conférence de Brazzaville reste fort et son actualité réelle. La triple peine, sanitaire, économique et humanitaire, que subit aujourd'hui l'Afrique avec la Covid-19 nous incite à plus de solidarité et à une coopération plus solide avec le continent pour accompagner les élites africaines dans leur volonté de prendre en charge leur propre développement.

Comme le disent ces élites, le principal enseignement à moyen terme de la crise de la Covid-19 devrait être le constat pour l'Afrique qu'elle continuera d'être d'autant plus vulnérable aux chocs exogènes qu'elle ne trouvera pas elle-même de réponse structurelle aux défis de son développement. Soyons à leurs côtés, et non devant, et appuyons leurs efforts dans ce sens avec la conviction que le futur ne manque pas d'avenir. Sortons de notre zone de confort et, comme le disait le Général de Gaulle, faisons évoluer notre relation avec l'Afrique vers « la route des temps nouveaux ». Dans ce contexte, la France doit affirmer clairement qu'elle est désireuse de continuer à écrire avec l'Afrique une histoire partagée que beaucoup souhaitent sans toujours vouloir le dire.

Patrick SEVAISTRE Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer

INSERTION PROFESSIONNELLE

Mise en place d'une plateforme de dialogue universités/écoles-entreprises

La première session de la mise en place d'un cadre de concertation permanente universités/écoles-entreprises s'est tenue du 27 au 29 octobre à Brazzaville par visioconférence avec une participation présentielle au siège de l'Unicongo, sous la supervision du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua.

Au terme de cette réflexion de trois jours, les participants ont adopté un document de base qui servira de socle pour la mise en place d'un cadre de dialogue entre les universités/ écoles et le monde des entreprises en vue de l'amélioration de la formation, in fine, de l'employabilité des étudiants grâce à l'adéquation de leurs formations avec les besoins des entreprises.

Du constat général fait par les étudiants, les universités/écoles et les entreprises, il ressort : les difficultés des étudiants à obtenir les stages dans les entreprises; les difficultés des étudiants pour l'embauche dans les entreprises ; la sous-estimation par les entreprises du niveau des étudiants formés au Congo ; la faiblesse et/ou l'absence de relations entre les entreprises et les universités/écoles. La principale mission de la plateforme est de renforcer, favoriser et faciliter les relations entreprises-universités et écoles. De ces relations pourraient découler



Les participant

des partenariats profitables aux deux parties, à travers la contribution des entreprises dans l'élaboration des contenus des programmes de formation des étudiants et l'implication des cadres des entreprises dans les enseignements des universités/écoles, afin de mieux les orienter dans leur mission de formation. Par ailleurs, cette plateforme permettra également d'améliorer la qualité des étudiants recus par les entreprises pour les stages et les diplômés en quête d'emploi en vue de contribuer efficacement à l'amélioration des performances de l'entreprise.

Clôturant les travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a précisé qu'aujourd'hui la prise de conscience est que le monde est un grand village ouvert et que cette prise de conscience implique comme impératif, la compétitivité, la performance, l'efficacité, le résultat, la rentabilité. De même, elle nous oblige à regarder notre système éducatif, entre autres, bien s'assurer qu'il est au service du développement, mais qu'il est aussi en parfaite adéquation avec l'employabilité.

Guillaume Ondzé

CENTRAFRIQUE

La mission de haut niveau UA-CEEAC-ONU repart confiante

Le sous-secrétaire général des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africaine (UA), Smail Chergui et le président de la Commission de la Communauté économique de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto da Piedade Veríssimo, ont achevé, le 30 octobre, leur mission de trois jours en République centrafricaine.

Au cours de leur séjour de travail en RCA, les chefs de mission de l'UA, la CEEAC et l'ONU ont rencontré le président Faustin Archange Touadéra, les leaders religieux et les représentants de la société civile, y compris les groupes armés pour examiner ce qui entrave la mise en œuvre de l'accord de paix, et échanger sur le processus électoral.

Le souhait du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africaine (UA) est que « tous les citoyens puissent converger en ordre vers les élections dans le respect de la loi et dans le respect d'autrui. Chacun aura l'occasion d'exprimer son point de vue politique, mais à travers les urnes et pacifique-

Sur la question des réserves de la Coalition de l'opposition démocratique 2020 (COD-2020) face aux garanties d'inclusivité et de sécurité du processus, Smail Chergui a révélé, qu'ils ont eu un « débat franc » avec eux. « Nous avons noté que plus personne ne demande ni le report ni un boycott quelconque des élections », a-t-il indiqué.

Evoquant l'Accord pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), le secrétaire général adjoint aux opérations de paix, a, quant à lui, indiqué qu'il y a eu des avancées. « Nous partons confiants, mais conscients des défis », a dit Jean-Pierre Lacroix.

Cependant, à l'endroit des personnes selon lesquelles l'enrôlement des électeurs ne garantit pas la bonne marche du processus, le président de la Commission de la Communauté économique des

États de l'Afrique centrale , Gilberto Da Piedade Veríssimo, a précisé que la sous-région refuse que l'on dénie au peuple centrafricain son droit de voter et de vivre en paix. Selon lui, les messages qui sont contraires à un climat apaisé sont contre le peuple centrafricain. D'ailleurs, a-t-il rappelé, « la situation en RCA sera à l'agenda de la prochaine conférence des chefs d'Etats d'Afrique centrale ; réunion à l'issue de laquelle une déclaration sera faite sur la situation dans le pays ».

Le processus électoral au cœur de la mission

Les ambassadeurs des pays de la sous-région, par ailleurs garants de l'APPR-RCA, le G5+ et les groupes armés ont également échangé avec la délégation.

Avec des membres du gouvernement, réunis autour de la ministre de la Défense, Marie-Noelle Koyara, assurant l'intérim du Premier ministre pour la circonstance, les échanges ont essentiellement porté sur l'APPR-RCA et les prochaines élections. A cet effet, la ministre a plaidé pour qu'« une sanction s'impose contre les fauteurs de trouble afin de les contraindre à respecter leurs engagements».

Le soutien de la communauté internationale à la RCA a été réaffirmé, et la contribution des députés au processus électoral fortement saluée. « Nous avons eu à relever un effort gigantesque des parlementaires en adoptant toutes les lois prévues dans l'Accord de paix ; des lois nécessaires pour l'organisation des élections, en permettant

à l'ANE d'avoir un mois supplémentaire pour l'enrôlement des électeurs », a fait remarquer Smail Chergui.

Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Ngon Baba a insisté sur la nécessité de créer un cadre sécuritaire favorable à la libre circulation des candidats en période de campagne. A cet effet, il s'est dit rassuré de l'existence d'un Plan de sécurisation intégrée des élections, qui permettra d'atteindre ces objectifs.

Les représentants de la classe politique, considérés comme les principaux acteurs du processus électoral, ont, tour à tour partagé leurs appréciations du climat sociopolitique et sécuritaire, à la veille des échéances électorales. Avec l'opposition, les interventions ont principalement tourné autour de la sécurisation du processus électoral et de son inclusivité, sur le vote des réfugiés ainsi que sur la nomination des onze nouveaux commissaires électoraux de l'Autorité nationale des élections (ANE). La mouvance présidentielle s'est, quant à elle, réjouie à l'issue des discussions d'avoir « reçu des garanties du côté de la communauté internationale sur la tenue de ces élections à bonne date, mais aussi sur la sécurisation du processus ».

La délégation UA-CEEAC-ONU a également rencontré les femmes leaders et la société civile centra-fricaine, avec qui, elle a échangé sur la Covid-19, les élections, les violences basées sur le genre, la contribution des femmes aux différentes sphères de décision, etc.

Yvette Reine Nzaba



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES



AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT DE L'EX INSTITUT AFRICAINE DE REEDUCATION (IAR), DES CAS DE BRAZZAVILLE, POINTE – NOIRE ET POOL DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Date: 30 octobre 2020/Projet: TELEMAAO n°: 008/MASAH/TELEMA - 2020

1.La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de réhabilitation de l'ex Institut Africain de Rééducation (I.A.R) et des Circonscriptions d'Actions Sociales (CAS) de Brazzaville (Makélékélé, Moungali, Talangai), Pointe Noire (Mvou-Mvou) et les Directions départementales des affaires sociales du Pool et de Brazzaville.

2. La Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les-dits travaux de réhabilitation.

3.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA); courriel: telema@affaires-sociale.gouv.cg et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse: Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Coordination du Projet TELEMA, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo, du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de « Cinquante Mille (50 000) Francs

FCFA » auprès de la Direction Générale des Affaires Sociales à l'adresse ci-dessus citée. Le paiement devra être effectué en espèce auprès de la comptable du projet TELEMA.

4. Les instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offre pour Marchés de travaux de l'Agence Française de Développement.

5.Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 heures précises. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de « cinq Millions (5 000 000) FCFA » sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agrée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

6.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 14 décembre 2020 à 13h30 mn heure locale, dans la salle de réunion du Ministère à l'adresse suivante : Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Coordination du Projet TELEMA, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo

7.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres, et concernent entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

Fait à Brazzaville, le 30 octobre 2020 Directeur Général des Affaires Sociales

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr





KINKALA

Les militaires s'adonnent aux activités agropastorales

Sur instruction du colonel Basile Boka, commandant de la zone militaire de défense n° 8, les officiers, sous officiers et hommes de rang développent, depuis quelque temps, à Kinkala dans le département du Pool, des activités agropastorales visant à contribuer à la sécurité alimentaire de la population.

Les activités agropastorales ont repris dans la Pool grâce à la paix retrouvée et aussi à la fertilité du sol. A Kinkala comme dans plusieurs autres districts de ce département, les activités agricoles se développent pour le bien de la population. La force publique, en dehors de ses missions régaliennes de défense et de sécurité, accompagne ces initiatives en participant activement aux activités agropastorales.

Sous la houlette du colonel Basile Boka, commandant de la zone militaire de défense n° 8, les activités agropastorales sont conduites par les officiers, sous officiers et hommes de rang à Kinkala, chef lieu du département du Pool prouvant ainsi que le militaire n'est pas seulement un bon dé-



fenseur de la patrie mais aussi un bon agent économique. L'élevage des moutons et porcins ainsi que les cultures maraîchères (tomates, choux, poivron, épinard, oseille...) figurent au nombre L'élevage des moutons Crédit photo DR» des activités menées. Ces réalisations ont suscité l'admiration et l'encouragement des responsables hiérarchiques des Forces armées congolaises (FAC).

Ces actions salutaires rappellent

le souvenir des CMRC, le magasin économat qui existait à l'époque où on vendait à un prix raisonnable à la populations les denrées alimentaires. La relance des activités agropastorales au sein des FAC dont le porte-étendard est la zone militaire de défense n°1 intègre bien le mot d'ordre du président de la République, à savoir « Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit n'est pas un peuple libre ». Signalons que c'est en 1974, lors d'un colloque de l'armée, que l'activité économique avait été décidée comme l'une des missions intégrantes du haut commandement. Elle consistait à pourvoir les garnisons et collectivités militaires en denrées de première nécessité et à moindre coût. Cela permet l'augmentation qualitative et quantitative de la production et aide le pays à la préparation de l'économie de défense.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Et les inspecteurs pédagogiques!

l'enseignement public et privé sur des visites pédagogiques au cours de ces dernières années qui ont précédé la période de la pandémie de covid-19, un bon nombre d'élèves répondront sans hésitation que les visites des inspecteurs pédagogiques dans des établissements scolaires sont devenues rares, voire inexistantes.

N'ayons donc pas honte de le dire car ces absences sont bien constatées ici et là dans des établissements scolaires de la campagne comme de la ville. Les éducateurs pédagogiques, parents d'élèves, élèves eux-mêmes, tous sont conscients du rôle combien important que jouent les inspecteurs pédagogiques dans l'enseignement. Quand certaines gens sont interrogés sur la rareté des descentes des inspecteurs pédagogiques dans des établissements scolaires, de nombreuses personnes n'hésitent pas à épingler quelques failles relatives à ce manquement.

Ces Congolais de tout horizon pensent que « la non-fréquentation des écoles par des inspecteurs pédagogiques peut laisser libre cours aux égarements docimologiques et pédagogiques, surtout s'il s'est agi de suivre à la lettre les programmes scolaires tels que conçus par l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques. Donc, il y a là un problème réel ». Nous affirmons que le relâchement des inspecteurs pédagogiques participerait aussi à la baisse du niveau scolaire. Il peut ouvrir la voie à l'intrusion des programmes inappropriés par rapport au niveau des enfants.

Cependant, une certaine opinion s'amuse à affirmer que même si les inspecteurs pédagogiques ne sont pas là, cette absence est suppléée par les directions des études des établissements. Erreur! Les directeurs des études ne remplissent pas totalement la fonction inhérente aux inspecteurs pédagogiques. Cet argumentaire des directeurs des études qui remplaceraient la présence régulière des inspecteurs pédagogiques dans des écoles est insensé. Nous ne fustigeons pas ici les écoles privées qui recrutent des jeunes diplômés sans une formation pédagogique pour dispenser des cours. Ce fait est tout de même salutaire pour des familles et le pays, car il diminue tant soit peu le chômage. En ce qui concerne la formation, ces jeunes pourraient l'acquérir par une série de séminaires pédagogiques animés par des inspecteurs.

Ainsi, que cette interpellation redonne l'engouement d'antan aux inspecteurs pédagogiques. C'est quand même aberrant de constater qu'un élève qui va de la 6e en 3e sans voir un inspecteur pédagogique assister à certains des cours qui leur sont dispensés. Les inspecteurs pédagogiques ont pour mission de conseiller, d'assurer l'animation des équipes pédagogiques, d'organiser et de superviser la formation des enseignants

Faustin Akono

CINÉMA

« Hantés », une nouvelle série africaine diffusée à partir du 2 novembre

Nouvelle production signée Canal+ original, la série télévisée « Hantés » sera diffusée dès le 2 novembre, en début de soirée. Elle est une épopée dramatique autour des questions existentielles, particulièrement liées à la réalité ou non des fantômes.

L'annonce de la diffusion de cette nouvelle série sud-africaine, qui rend hommage aux réalités du continent, a été faite le 30 octobre au cours d'une conférence de presse virtuelle animée par Léger Ossombi Dira, responsable communication Canal+Congo; Gareth Crocker, scénariste et coréalisateur de la série, ainsi que Laurent Sikouri, directeur des acquisitions programmes à Canal + international.

« Hantés » mélange le paranormal, l'épouvante et l'humour. Une association qui transporte totalement dans un univers irrationnel. Comme le stipule le cinéaste sud-africain Gareth Crocker, « la série réunit des personnages forts autour des mystères à élucider: « Hantés » raconte quelque chose qui est proche de la culture africaine, mais pas souvent partagée dans son cinéma. Je vous invite vraiment à la découvrir ». A en croire Laurent Sikouri, toutes les séries Canal+ original, telles que Cacao, Agents, Oasis, Sakho et Mangane et aujourd'hui «Hantés», s'inscrivent dans une volonté et stratégie de contribuer au développement des métiers de l'audiovisuel sur le continent et à la production africaine de renommée internationale.

« Cela prouve, tant bien que mal, la résilience de la société malgré cette crise sanitaire à vouloir toujours proposer plus de contenus liés au continent en vue de satisfaire l'offre de ses abonnés », a souligné Léger Ossombi Dira.



Notons qu'à cette conférence de presse virtuelle, quelques cinéastes congolais y ont pris part. Ils ont notamment émis le souhait d'une éventuelle collaboration avec la corporation pour la réalisation de films et séries au Congo avec une main-d'œuvre considérable apportée par des cinéastes nationaux. Une idée judicieuse qu'a saluée l'équipe Canal+.

« Hantés », une histoire africaine à laquelle de nombreux pays peuvent s'identifier

Expert de renommée mondiale en paranormal et écrivain à succès de la saga « Dead places » à Londres, Will Stone retourne en Afrique du Sud, son pays natal, pour écrire le 13° et dernier tome de sa collection. Alors que son éditeur pense qu'il y est pour trouver l'inspiration à travers des enquêtes de cas surnaturels avec la jeune bloggeuse Kelly et son chauffeur et garde du corps Joe, Will a une autre raison secrète de rentrer chez lui... Il est

enfin décidé à vouloir résoudre le grand mystère de sa vie : Qu'est-il arrivé à sa sœur Rose, âgée de 14 ans, le jour où elle a disparu ? Plus Will se rapproche de la vérité, plus il découvre que certains fantômes ne meurent jamais...

De genre drame, thriller et fantastique, la série compte, pour sa première saison, huit épisodes de 45 minutes.

Sa création et son scénario ont été imaginés par Gareth Crocker qui a bénéficié de l'expertise de Fred Wolmarans pour réaliser cette nouvelle production Canal + original. Anthony Oyesemi, Shamilla Miller, Rea Rangaka, Shalom Nyandiki, Zondwa Mtitshwa, David Butler, Greg Viljoen, Lethuli Dlamini, sont entre autres les acteurs principaux qui figurent parmi le casting de cette fiction remplie de mystères inspirés de faits réels. Une suite de la saison 1 est envisagée par l'équipe de production.

Merveille Atipo

16 | RC/BRAZZAVILLE LE COURRIER DE KINSHASA N° 3860 - lundi 2 Octobre 2020

CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

Une compétition destinée aux lycéens et étudiants

La phase de recherche et d'écriture de la deuxième édition du concours jeune historien brazzavillois retraçant le passage historique du général de Gaulle à Brazzaville a été lancée, le 29 octobre, à l'Institut français du Congo, sous le thème « Brazzaville et De Gaulle, une mémoire partagée ».

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 16 janvier 2021. Le concours du jeune historien brazzavillois est réservé aux étudiants de l'Université Marien-Ngouabi et aux lycées publics et privés. Au total quatre cents candidats prennent part à cette compétition, soit deux cents pour les Lycées et deux cents candidats pour l'université. Dix-sept établissements scolaires publics et privés sont retenus.

Il s'agit les lycées Nganga Lingolo, Mafouta, Savorgnan-de-Brazza A et B, l'école militaire préparatoire Leclerc, Nganga-Edouard, Chaminade, Emery-Patrice-Lumumba, Révolution, Thomas-Sankara A et B, A A Neto A et B, Réconciliation, Dom-Helder-Camara, Camara-Laye, Saint-Exupéry et deux établissements de l'Université Marien-Ngouabi, notamment la Faculté de Lettres Art et Science Humaine et l'ecole normale supérieure, seront concernés également les départements d'histoire, d'anthropologie, de linguistique et de lettre et civilisation française. Les candidats pourront s'inscrire en groupe de trois ou en individuel dans leurs établissements respectifs. Ils sont invités à recueillir auprès des personnes ou parents qui connaissent l'histoire De Gaulle et auprès de ceux qui ont travaillé dans les administrations coloniales qui détiennent encore les archives privées, les photos, les informations et les documents qui leur permettront de bien reconstituer le passage historique de De Gaulle

Les participants rendront leurs travaux sur l'une des formes de leur choix à savoir : format papier (20 pages au maximum saisies et imprimées), format audio (interview de 20 minutes), format vidéo (documentaire de 20 minutes). Les éléments qui ne feront pas partie du document rendu pourront être utilisés lors de l'épreuve orale. Trois premiers projets seront retenus lors d'un classement provisoire, ces derniers feront l'objet d'un exposé ou d'un examen oral permettant aux concurrents de défendre le contenu de leur travail.

Quatre sources sont à exploiter: la source orale pour les interviews, la source iconographique qui envoie aux images et la source Web graphique (document tiré sur internet). Les candidats doivent faire un travail individuel personnalisé, si le jury remarque qu'il y a plagiat, il sera à mesure d'éliminer le ou les candidats.

Les participants remettront leurs travaux auprès des proviseurs et professeurs de leurs établissements scolaires respectifs. La délibération des résultats aura lieu du 18 au 22 janvier 2021. La cérémonie de remise des prix est fixée au 30 janvier prochain. Rappelons que la première édition a connu la participation de trois cent seize étudiants et élèves, dont vingt-quatre candidats ont été déclarés gagnants.

 $Bindika\,Rosalie$

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

La situation de la femme au centre du débat

Organisée le week-end dernier au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (MPSB), cette unième conférence scientifique a porté sur le thème «Jeune femme, prends-toi en charge», présentée par le Dr Jean Bruno Bayette, maître assistant à la faculté des lettres, des arts et des sciences humaines.



Avant de commencer la conférence, une minute de silence a été observée en hommage au Pr Dominique Ngoie-Ngalla, universitaire, essayiste et poète dont l'usage des mots révélait un réel attachement à sa terre.

Dans son exposé, le Dr Jean Bruno Bayette a indiqué qu'en 1985, au lendemain de la troisième conférence mondiale sur les femmes à Nairobi (Kenya), le réseau des femmes oeuvrant pour le développement a été créé pour aider la femme africaine du milieu rural à être actrice de son propre développement et celui de la société et, par conséquent, être mieux reconnue comme interlocutrice valable en matière de développement. Deux ob-

déterminant de l'analyse.»

Une vue de l'assistance (crédit photo/Adiac) jectifs principaux ont été définis, à savoir faire un plaidoyer pour renforcer la position des femmes dans les instances de prise des décisions politiques en termes d'actions affirmatives réduisant les inégalités entre les genres ; augmenter le nombre des femmes dans les instances de prise de décision et ainsi progresser vers la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les résultats qu'a présenté le Dr Jean Bruno Bayette sont le fruit d'un long processus entamé depuis les dernières élections législatives par les femmes. Ce travail de recherche a souligné le conférencier du jour avait pour finalité de dégager les facteurs qui constituent des obstacles à l'im-

«...Je sais que toute réflexion sur l'identité ou le rôle de la femme consiste à décrire ou la différenciation ou la dialectique entre identité sociale et identité personnelle. Et ici au Congo, comme ailleurs, l'appartenance à un groupe qui différencie ces deux formes d'identité est un élément plication de la femme dans les instances de prise de décision et d'en dégager les stratégies pour augmenter le nombre de femmes.

Cette étude, a souligné le conférencier, a révélé que pour ce qui est de la tendance à méconnaître les compétences de la femme en tant que contribuable à la bonne gouvernance, caractérisée par le partage inégal du pouvoir et des responsabilités entre la femme et l'homme ; la participation de la femme dans les instances de prise de décision est très insignifiante. A titre d'exemple, il a indiqué qu'au sein du gouvernement, sur les trente ministres il n'y a que six femmes; au sénat sur soixante-douze sénateurs, on ne retrouve que dix femmes; à l'Assemblée nationale, il y a quatorze femmes sur cent cinquante et un députés. Cette faible représentativité de la femme dans les instances de prise de décision traduit, pour lui, le non-respect du cadre juridique sur la parité en République du Congo.

Bien auparavant, la directrice générale du MPSB, Belinda Ayessa, dans son mot introductif, a déclaré : « À la vérité, concernant le thème de ce jour, au-delà de l'impératif de son énoncé, je vois une invite à la résilience, à la responsabilité, la participation au développement. Je résume là une attente de vous écouter Dr Bayette. Mais je sais, par ailleurs, que toute réflexion sur l'identité ou le rôle de la femme consiste à décrire ou la différenciation ou la dialectique entre identité sociale et identité personnelle. Et ici au Congo, comme ailleurs, l'appartenance à un groupe qui différencie ces deux formes d'identité est un élément déterminant de l'analyse.» Pour Belinda Ayessa, l'occasion de cette conférence scientifique est une opportunité d'élever à la conscience de tous les questions de l'heure autour du rôle de la femme. « Ce sera une manière commune de porter ensemble le combat de nos mères, de nos soeurs et filles pour la construction de notre pays », a-t-elle ajouté.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Très bien, et maintenant?

ue le 27 octobre 1940, jour historique où le général de Gaulle fit de Brazzaville la « Capitale de la France libre », ait marqué un tournant décisif dans la conduite de la Deuxième Guerre mondiale par les puissances qu'agressaient Adolf Hitler ne fait aucun doute. Mais que le 27 octobre 2020, qui a commémoré ce grand évènement, marque un autre tournant est tout aussi vrai.

Voulues par la plus haute autorité du Congo, le président Denis Sassou N'Guesso, organisées en liaison étroite avec l'ambassade de France et la Fondation Charles de Gaulle, les manifestations très diverses qui ont marqué cette commémoration ont en effet démontré, du côté français comme du côté africain, la volonté de faire revivre cette page de l'Histoire qui n'a pas seulement contribué de façon décisive à

rendre à la France sa liberté volée par les Nazis mais qui a lancé simultanément le long processus devant permettre aux pays africains de reprendre en main leur destin deux décennies plus tard.

La lecture attentive des allocutions qui ont été prononcées mardi dernier dans la salle de conférences du Palais des congrès lors de la séance d'ouverture du Colloque scientifique consacré à cette « Mémoire partagée » par les chefs d'Etat et les Premiers ministres des pays de l'Afrique centrale, par le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, par la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie, par le président de la Fondation Charles de Gaulle, cette lecture donc fait apparaître de façon claire que loin de clore cette page de l'Histoire la plonger dans ce passé commun doit permettre de franchir de nouvelles étapes dans la coopération qui unit aujourd'hui l'Afrique et l'Europe.

Pour dire, ou plutôt écrire les choses de façon plus claire, les différentes actions qui ont marqué le quatre-vingtième anniversaire du Manifeste de Brazzaville ont ouvert la voie à une réflexion très concrète sur le resserrement des liens entre la France et l'Afrique centrale, mais sans doute aussi entre l'Europe et l'Afrique dans son ensemble. La messe célébrée lundi à la Basilique Sainte-Anne par les prélats de cette partie du continent, la séance d'ouverture du Colloque mardi et les travaux qui ont suivi, la magnifique soirée organisée le soir même à la Basilique Sainte-Anne, les échanges entre historiens et universitaires qui se sont poursuivis mercredi et ont été clôturés en fin de journée par la lecture des conclusions du

Colloque, la remise jeudi matin de la Croix de la Lorraine à la Fondation de Gaulle, le périple entrepris simultanément grâce à l'Institut français dans les lieux de mémoire où la France Libre prit sa véritable dimension et enfin l'ouverture dans le hall de la mairie de l'exposition consacrée à « Radio Brazzaville » qui fut la porte-parole du général de Gaulle, toutes ces actions ont débouché sur la même conclusion : le passé commun que nous avons vécu doit nous amener tous à réfléchir au futur proche et lointain qui nous permettra de progresser.

Mieux comprendre le passé afin de mieux préparer l'avenir : tel était l'objectif que s'étaient fixé les organisateurs de la semaine hors pair que nous venons de vivre à Brazzaville. Pari gagné!

Jean-Paul Pigasse